

ERABLES ENTAILLEES DE BONNE HEURE CETTE ANNEE

COURRIER DE FRANCE

par Pierre de GRANDPRE

La crise du Pacte de l'Atlantique-Nord—Frontières erratiques — Le noeud du problème enfin touché par l'important et clair avertissement de M. Trygve Lie

Paris, 19 février.

Les agences officielles et la "grande presse" pourront tenter de minimiser, dans les pays démocratiques, l'importance de la récente prise de position de M. Trygve Lie, au nom des Nations Unies, à l'égard du projet de Pacte Atlantique. Cela n'empêchera cependant personne de reconnaître qu'une condition essentielle a été posée à la réalisation de ce projet par l'autorité la plus compétente au sein de l'Organisation chargée du maintien de la paix internationale. Une telle déclaration théorique était attendue, nécessaire. Cette grande lumière de franchise est la seule qui convienne aux débats présents, en jours de conséquences d'une ampleur difficilement appréciable, inédite dans l'histoire et que personne en vérité n'est en mesure d'apprécier avec exactitude. "Si les peuples acceptent que les alliances régionales remplacent la sécurité collective, l'espoir d'une paix durable sera gravement atteint", déclare le secrétaire général de l'O.N.U., qui précise: "Les accords régionaux peuvent néanmoins être un instrument très utile pour la construction d'un système de sécurité collective, si la suprématie de la Charte de l'O.N.U. sur les accords particuliers est reconnue."

Les organisateurs du pacte de l'Atlantique-Nord sont ainsi solennellement mis en garde contre une entreprise dont l'esprit s'oppose à l'organisation de la sécurité collective. Car que l'on n'aille pas prétendre qu'il ne s'agit que d'un vague rappel des grands principes. Venant au moment précis où l'on s'efforce de gagner de l'avantage sur les autres par l'entremise de l'O.N.U., cela ne fait pas le moindre doute, constitue une critique de l'actuel projet de pacte.

Il n'est pas question dans l'alliance atlantique que d'un système de pure défense, alléguent les adeptes du pacte, je veux dire ceux d'entre eux qui ne sont pas des partisans déclarés de l'Union soviétique. L'U.R.S.S. Consultons sur ce sujet l'opinion suisse, traditionnellement neutre, aujourd'hui unanime à approuver l'attitude de la Suède. Le chroniqueur de la *Tat* de Zurich trouve naturelle la protestation de l'U.R.S.S. contre une adhésion éventuelle de la Norvège à un pacte contre l'Union soviétique. "Washington également", écrit-il, "ne resterait pas indifférent si, par exemple, le Mexique imaginait de conclure un pacte avec

la Russie... Evidemment, la Norvège peut se référer au caractère défensif de cet instrument diplomatique. Mais tant qu'il n'existe pas une définition non ambiguë d'agresseur, conforme aux droits des peuples, le passage d'une alliance défensive à une alliance offensive est souvent à peine perceptible." C'est l'évidence même. L'inquiétude des Suisses peut être acceptée comme un symbole de tout ce que le monde compte encore de prévoyance, de lucidité, de sagesse.

La consolidation des blocs

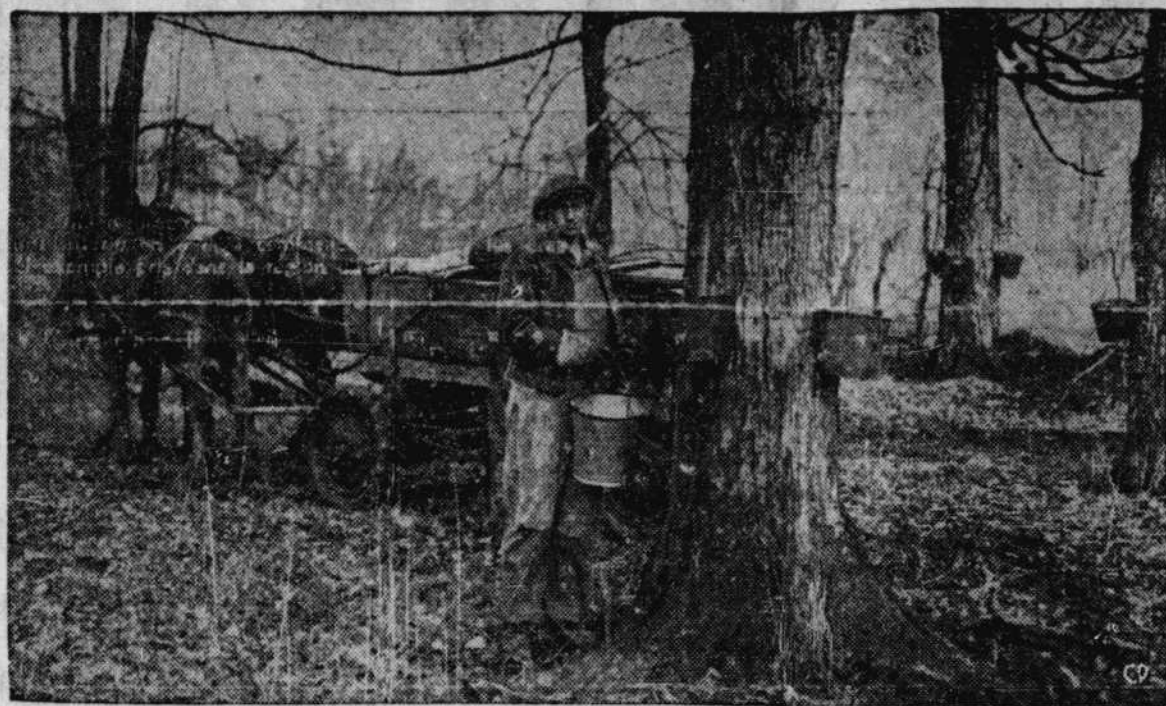
Les frontières stratégiques des grandes nations sont de plus en plus souples, de plus en plus élastiques. Elles s'éloignent de leurs foyers comme des ondes. Les forces de la planète se rassemblent, se défont, se rassemblent. Dans cette physique, dans cette chimie, dans ces phénomènes monstrueux, plusieurs petites nations, placées aux points d'intersection, sont dans une situation fort gênante. Elles oscillent. Mais est-il inévitable qu'elles s'abandonnent aux grands mouvements dont le trop clair aboutissement est l'équilibre précaire de deux blocs qui ne pourraient coexister longtemps sans guerre? M. Lange croit utile pour la Norvège de miser sur une nette prise de parti, sur l'alliance américaine. M. Sedak, pour l'intérêt de la Turquie, croit bon de réclamer que l'on rattache la sécurité de la Méditerranée à celle de l'Atlantique. Mais certains pays neutres refusent de se laisser entraîner. Les vastes mouvements onduleux centrifuges se heurtent à ces îlots; plus nombreux, ils pourraient enrayner le progrès du mouvement qui amène la division du globe. L'Europe, la Suisse, la Suède ont manifesté ces jours-ci qu'ils choisissent d'aller à contre-courant. M. Unden, au Parlement suédois, déclare avec énergie que "la Suède ne sera jamais mise à la disposition de qui que soit en vue de préparatifs militaires, et qu'elle ne souscrira pas à des obligations ou à des traités aux termes desquels un groupe de puissances pourrait être amené à considérer son territoire comme le point d'appui avancé contre un autre groupe".

Que fait la Canada? Il est parvenu dans le domaine international, au stade d'évolution où un pays prend des initiatives. La déclaration de M. Saint-Laurent au cours de son voyage à Washington a pour but de provoquer l'adhésion à une passivité qui était, vu de l'extérieur, notre plus certaine tradition en politique étrangère: "Le Canada ne participera pas à l'Union panaméricaine, parce que ce système ne comprend que des républiques, et parce que nous tenons à maintenir nos liens avec l'Europe. Il est beaucoup plus urgent, pour nous, d'entrer dans l'Union Atlantique."

L'élément stabilisateur

Le seul véritable recours contre la poussée vers le cataclysme est le recul stratégique de l'opinion publique au sein des grandes puissances. Cela vient de se produire aux Etats-Unis. Alors qu'il y a huit jours, les négociations paraissaient si avancées, à Londres et à Washington, que l'on parlait de signer le traité au début de mars, voici que l'on découvre en ce pays qu'une entrée en guerre automatique serait contraire aux traditions américaines et aux prérogatives du Congrès. Mais cette objection ne valait-elle pas depuis le début? En fait, les articles de la Constitution sont probablement un moindre obstacle que la volonté populaire. Il est de plus en plus apparent que, dans sa grande majorité, la nation américaine, à qui incomberait l'énorme poids des dépenses et des sacrifices, n'approuverait pas de plein gré et immédiatement des initiatives qui risquent de créer l'irréparable entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Ce peuple ne veut pas avoir l'air de chercher une querelle. L'Américain moyen, comme sans doute le Canadien, ne veut pas se trouver automatiquement entraîné dans une contestation mineure qui pourrait éclater au-delà de l'Atlantique. Le Pacte atlantique devrait, à son gré, ne servir que dans le cas d'une véritable agression communiste risquant d'entraîner, par son ampleur, la civilisation occidentale.

Contre le zèle d'organisations d'un monde si savamment



La température relativement d'une douceur anormale du présent hiver fait que dans de nombreuses régions de l'Ontario on a déjà commencé d'entailer les érables près d'un mois plus tôt qu'à l'ordinaire. En voici un bel exemple pris dans la région d'Hamilton.

En Cour d'appel

Sept ans de pénitencier

Pour le Dr Azoulay — Le jugement et la sentence maintenus

La Cour d'appel a maintenu hier le jugement d'homicide involontaire et la sentence de sept ans de pénitencier portés contre le Dr Léon Azoulay, de Montréal, il y a un peu plus d'un an, par le juge Wilfrid Lazure, de la Cour du Banc du Roi.

Le Dr Azoulay était accusé d'avoir pratiqué une opération illicite sur la personne de Mlle Blanche Leprie, de Beaufort, en vue de provoquer un avortement. La jeune fille était morte d'une hémorragie en présence d'un autre médecin, le Dr Martin, appelé d'urgence. D'après le témoignage de ce dernier, l'opération de son confrère avait bien pour but de provoquer l'avortement.

Un des cinq juges de la Cour d'appel, le juge Antonio Gauthier, a enregistré sa dissidence, déclarant que le verdict était déraisonnable et n'était aucunement supporté par la preuve. Il croit que le verdict et la sentence devraient être cassés.

Un des cinq juges de la Cour d'appel, le juge Arthur Gagné, déclare que le résumé des débats tel que présenté par le juge Wilfrid Lazure était clair, précis et net. D'ailleurs, remarquent-ils, la défense ne se plaint pas de la charge du juge; elle se plaint seulement qu'elle était trop sommaire. Pour ce qui est de la question de droit, il n'y a eu aucune erreur de la part du président du tribunal; il n'a pas émis d'opinion en vue d'influencer le jury.

Vu la dissidence du juge Gauthier, l'avocat du Dr Azoulay, Me Joseph Cohen, C.R., songe à porter la cause en Cour suprême du Canada.

Centenaire décédé

Sherbrooke, 1er (D.N.C.) — M. Augustin Croteau, le plus vieux résident de Sherbrooke, sauf erreur, est décédé dimanche à la résidence de son gendre, M. Napoléon Lehoucq, de la rue Bellevue, à l'âge de cent ans et sept mois.

Il avait eu cent ans le 16 juillet dernier, et il est mort dimanche après une maladie de six semaines. Le défunt était né à St-Ferdinand d'Halifax, du mariage de François Croteau et d'Emilie Simoneau, cultivateur, puis il avait quitté St-Ferdinand pour s'établir sur une terre à St-Jacques le Majeur, une terre qu'il abandonna peu de temps après la mort de son épouse, Anne Carrière, survenue en 1940, à l'âge de 84 ans. Ils avaient vécu ensemble pendant 65 ans et avaient eu 13 enfants. Le défunt était l'aîné d'une famille de 18 enfants et son unique frère, Léon, qui vit encore à Coleraine, et qui est âgé de 77 ans, était le cadet.

aménagé que la première étincelle y mettrait le feu aux poudres, une certaine force d'inertie populaire joue un rôle essentiel du point de vue de la paix internationale. On ne peut empêcher les peuples traditionnellement et psychologiquement orientés vers la paix — si grande que soit par ailleurs leur résolution — de mesurer leur volonté de résistance au degré de la menace qui pèse sur eux. Si l'on ne connaissait l'existence de forces modératrices naturelles dans la vie des nations, que n'aurait-on pas à redouter des décisions qu'inspire le conformisme volontiers catastrophique des gouvernements?

Faites ça... et vous vivrez!

Nous n'avons pas un grand prêt capable de compenser à nos faiblesses; il a connu absolument les mêmes épreuves que nous, hormis le péché. Approchons-nous donc avec assurance du Trône de la Grâce, afin d'obtenir miséricorde et d'y trouver la grâce d'un secours opportun.

(Hebr. 4, 15-16)

On aurait pu croire qu'étant Dieu, il demeurerait étranger à toutes nos infirmités; mais nous savons qu'il a fait l'expérience de toute épreuve humaine. Et alors que nous sommes en possession d'un tel médiateur, à qui irons-nous, le jour où nous serons séparés de lui?

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

La défense du Canada dépend d'une bonne économie générale

Causerie de l'hon. Claxton — La Russie, seul obstacle à la paix — Sécurité relative

L'hon. Brooke Claxton, ministre de la défense nationale, portant la parole hier devant le Canadian Club de Montréal, a déclaré que la défense du Canada dépend surtout de ses relations avec les autres pays, sur une politique ferme et avisée du gouvernement, sur une sage administration et sur la santé nationale.

"Le Canada veut la paix et un monde où tous les peuples peuvent vivre en liberté et en toute sécurité. Chaque jour des événements viennent nous apprendre qu'il n'y a qu'un seul obstacle à ce but et c'est l'Union soviétique. La Russie a refusé de coopérer avec les autres nations sur toutes les questions principales. Depuis la fin de la guerre, elle a clairement montré, par le joug qu'elle a imposé à plus de deux millions de peuples, par ses chefs et par son expansion du communisme à travers le monde."

Traitant de notre participation à la rédaction du pacte de l'Atlantique-nord, le ministre a ajouté que le seul moyen de prévenir la destruction des démocraties c'est qu'elles se tiennent les unes près des autres, qu'elles développent une puissance telle que l'agresseur ne puisse gagner, que le communisme soit obligé de faire une halte.

"Pour toutes ces raisons, la défense du Canada est devenue l'un des principaux objectifs du gouvernement. Sans doute notre éloignement géographique, la présence de notre voisin du sud fait du Canada l'un des pays les plus en sûreté. Mais la sécurité du Canada, comme toute sécurité, est relative et elle est affectée par des changements de conditions."

M. Claxton a ensuite décrit le travail d'organisation de la défense du Canada et il a rappelé que cette défense n'est pas assurée seulement par le recrutement, l'entraînement militaire, mais aussi par une économie générale qui comprend une politique ferme et sage et une excellente santé. La défense du pays dépend aussi de l'esprit de détermination du peuple canadien.

La statistique ministérielle est aussi fantaisiste en matière de finance qu'en matière de démographie.

M. Barrette avait fait grand état des millions dépensés par trois compagnies (trois compagnies sur un total de combien?) pour améliorer les conditions de travail de leurs ouvriers. M. Laroche établit que ces \$7,600,000 ont principalement servi à augmenter leur facilité de production, à acheter de l'outillage neuf et à agrandir leurs ateliers. En reconstruisant, elles ont "tenu compte des recommandations des ingénieurs hygiénistes du gouvernement provincial". Mais additionner tous ces totaux, prétendre que ces montants considérables furent versés à la cause de l'hygiène industrielle, "voilà qui dépense vraiment les limites d'une défense objective et d'une discussion honnête."

On doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle de ses siens. (Pie XI). La déclaration est nette. Elle établit l'obligation du salaire familial. Doctrine de saint pour la famille et, par là même pour la nation. Plût au ciel qu'elle fut partout comprise et appliquée.

(Lettre de l'évêque de Québec sur la Restauration sociale, 11 mars 1941).

Où, partout: même vis-à-vis les fonctionnaires, qui ont, comme les autres, des "facultés de procréateurs". Reste, bien entendu, à réaliser la doctrine et à trouver les modalités.

M. Duplessis avait bien raison: "Les encycliques sont les plus grands martyrs du siècle!"

Ne pas additionner des poires avec des bananes

Je signale au lecteur un excellent article de M. J.-T. Laroche dans la dernière livraison de *Notre Temps*: "Le débat sur la silice et l'amiante. Hygiène industrielle et statistique industrielle". L'auteur analyse et déchiète un malheureux discours de M. Antonio Barrette.

Il prouve, en particulier, que

Pas de cours d'art oratoire, ce soir

ELECTIONS AU CERCLE "JULES MASSE"

A l'occasion des réjouissances du mardi gras, les élèves du cours public et gratuit d'art oratoire, de bon parler et de diction française, sont priés de prendre note que le cours régulier n'aura pas lieu ce soir.

Le Cercle d'Art oratoire "Jules Masse" qui tient ses séances à la Bibliothèque Municipale, le mardi soir, à l'issue du cours public et gratuit, procédera, ces jours derniers, à ses élections annuelles. Les officiers suivants furent élus: président, M. Georges Parent; vice-président, Mlle Emélie Turgeon; trésorier, M. Fernand Champagne; secrétaire, M. Jean-Paul Saucier.

A VENDRE

Un piano Gerhard Heintzman, grand format, S'adresser: 2690 Bellechasse ou téléphoner à DO. 416

De Gaulle fonde une revue

"La liberté de l'esprit" a paru pour la première fois ce mois-ci

Paris, 1er (Reuter) — Le général Charles de Gaulle vient de lancer une revue mensuelle, *La liberté de l'esprit*, dans laquelle les jeunes intellectuels qui appuient son Rassemblement du peuple français pourront s'exprimer — et peut-être lui assurer l'appui d'une plus grande partie du monde intellectuel.

Claude Mauriac, le fils du grand romancier François Mauriac, est le rédacteur en chef de la nouvelle revue. La première livraison, parue ce mois-ci, entend montrer aux lecteurs que la revue justifie son titre.

Comme l'écrit Mauriac, *La liberté de l'esprit* entend être le contraste frappant de la presse française de sensation, et de la propagande belliqueuse de la plupart des feuilles politiques.

"Tous les collaborateurs ne sont pas membres du parti, et ceux qui en sont ne sont pas nécessairement orthodoxes", dit Mauriac. On pourrait dire que le rassemblement est l'extrême-gauche du R.P.F."

La revue veut être européenne plutôt que française, et Mauriac espère avoir des collaborateurs anglais et autres.

L'un des principaux collaborateurs au premier numéro de la revue est André Malraux, aujourd'hui secrétaire du général de Gaulle.

L'Association libérale de Notre-Dame-de-Grâce

Une salle pleine assistait à l'assemblée annuelle de l'Association libérale de Notre-Dame-de-Grâce, tenue vendredi, le 25 février, et à laquelle les officiers et directeurs furent élus pour l'année qui commence.

Le rapport d'une entrevue entre le bureau de direction et M. Joseph Jean, solliciteur général et organisateur du parti libéral pour la province de Québec, fut lu à l'assemblée. A la suite de ce rapport, il fut unanimement résolu de changer le nom de l'Association libérale de Notre-Dame-de-Grâce en celui de l'Association libérale de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal.

La nouvelle association a été chargée par M. Joseph Jean de l'organisation des deux nouveaux comités fédéraux de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal.

Des représentants de Montréal-Ouest, Hampstead, Snowdon, Côte-de-Neiges, Parc Extension, Ville de Mont-Royal, Saint-Laurent, Cartierville, Côte St-Luc, ainsi que de Notre-Dame-de-Grâce assistaient à la réunion. Des plans furent faits en vue de la future organisation des deux districts électoraux et l'assemblée générale procéda ensuite à l'élection des nouveaux directeurs nommés pour une période d'un an.

Le résultat de l'élection fut le suivant: président, M. E.-T. Asselin; premier vice-président, M. James Cleary; deuxième vice-président, M. G. Rainville; trésorier, M. Rinfret; secrétaire, M. T. Guinan; directeurs, Roy E. Wagar, H. C. Neworth, B. Snyder, Mme J. M. Doyle, Mme H. C. Brennan, J. Gagnon, président du Club de Réforme, J. Woodcock, R. Viel, Mme Snyder, F. Roy, P. Comeau, G. Bartlett.

M. Edmond-T. Asselin remercia les membres au nom du nouveau conseil d'administration et l'assemblée fut ensuite ajournée.

FILM en 20 DÉVELOPPÉS 2 hrs. IMPRIMÉS

PHARMACIE MONTREAL

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

CHARLES DUQUETTE

Pharmacien-propriétaire

OUVERT JOUR ET NUIT

HA. 7251

La coopérative d'habitations "La Famille"

Elle construira 16 nouvelles maisons cette année

Les Trois-Rivières 1er (D.N.C.) — La Coopérative d'habitations La Famille du Cap-de-la-Madeleine, à l'intention de construire cette année seize nouvelles maisons, d'après l'abbé Gaston Bellemare, vice-président de la coopérative, a promis son appui à ce projet. La Coopérative a aussi l'assurance de l'aide du gouvernement provincial. Elle compte actuellement environ quarante membres et compte en porter le nombre à 70.

Un cours de coopération a déjà été donné à un premier groupe de seize membres et un second, en cours, est actuellement suivi par vingt-cinq autres coopérateurs. De plus des cours de menuiserie-charpenterie sont donnés à l'intention de ces derniers à l'Ecole Technique des Trois-Rivières.

Les élections à San Marino

Rome, 1er (A.P.) — A la suite des élections qui ont eu lieu dans la république de San Marino, les communistes restent au pouvoir, c'est-à-dire qu'ils ont remporté le plus grand nombre de sièges au gouvernement, par une majorité de 2,815 votes contre 2,010 au parti de droite "l'Alliance populaire".

On sait que la république de San Marino est située au cœur de l'Italie et ne compte que 38 milles carrés de superficie. Cet état est surtout connu par ses timbres-postes qui sont fort prisés des collectionneurs. A noter que la république de San Marino possède le seul gouvernement à majorité communiste situé de l'autre côté du rideau de fer.



7152 boul. SAINT-LAURENT

Au service des

- PROPRIETAIRES
- ENTREPRENEURS
- COMMUNAUTES

BEN BELAND

Accessoires électriques en gros

Tél. TA. 6356

LE CIVISME

c'est une foule de petites choses!



Renseignez-vous davantage sur votre Canada

Quelle est la population du Canada... note industrielle la plus importante... quel est notre principal client dans le domaine de l'exportation? Des milliers de Canadiens ne pourraient répondre correctement à ces questions et à des centaines d'autres au sujet de notre pays.

Notre pays offre des occasions fascinantes... c'est un pays jeune qui a mérité sa place au rang des principales nations du monde... un pays dont nous pouvons être fiers. Renseignez-vous davantage sur votre Canada... c'est un des points essentiels du "Civisme".

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices des fabricants de la

BIÈRE BRADING

THE BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur endroit où vous puissiez vivre.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredis entre 9 h et 10 h. CRF Montréal et le réseau français de Radio Canada.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste

168 est. St-Catherine Ecoutez le jeudi livraison partout directement de notre serre-chaude. C.R.L.P. PL. 1786-1787 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame, à Montréal par un imprimeur populaire, responsable et responsable limité, qui en est l'éditeur-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est la seule autorisée à faire l'envoi de dépêches de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" recueille. Tous droits réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$8.00
Montréal, et banlieue	11.00
Etats-Unis et Empire britannique	10.00
Union postale	12.00

EDITION DU SAMEDI	
Canada	\$3.00
Etats-Unis et Union postale	4.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque postal. Les abonnements au *Le Devoir* sont payables par mandat-poste ou par chèque postal. Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELair *3361



LESAGE
SAINT-THÉRESE P.Q.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 1er MARS 1949

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations

La Russie demeure toujours un obstacle à la paix

C'est ce qui ressort d'un rapport sur l'activité des Nations Unies, déposé hier à la Chambre des communes

Ottawa, 1er (C.P.) — Le ministre des affaires étrangères, M. Pearson, a déposé hier à la Chambre des communes un volumineux rapport sur l'activité des Nations Unies en 1948. Ce rapport indique qu'il n'y a pas eu beaucoup de progrès à cause de la division qui existe entre le monde communiste et le monde non communiste.

Le document, qui cite particulièrement la part qu'a jouée le Canada, se plaint des divergences idéologiques qui paralysent le progrès dans le domaine des problèmes de sécurité et de politique.

"L'Union soviétique et les Etats dans son orbite ont continué, au cours de l'année, à poursuivre leur objectif de propagande", dit le rapport.

Une mission russe risque d'être expulsée de la zone américaine

Clay lui a donné jusqu'à ce soir; mais Moscou refuse qu'elle rentre

Francfort, 1er (A.P.) — L'armée américaine d'occupation en Allemagne a prévenu une mission russe de rapatriement que, si elle ne quitte pas sa zone occupée d'ici minuit ce soir, elle risque d'être escortée de force de l'autre côté de la frontière. Le gouvernement militaire américain, le général Lucius Clay, avait prévenu cette mission il y a quelques semaines d'avoir à décamper avant le 1er mars, le nombre des résidents de la zone américaine désireux de retourner en zone russe étant trop négligeable pour justifier plus longtemps sa présence à l'ouest de l'Allemagne. Les autorités russes avaient de leur côté averti leur mission de rapatriement qu'elle ne devait pas rester dans la zone américaine sans distinction de race ou de couleur. Durant le débat à ce sujet, le député Emory Hughes a demandé que le bill ne s'applique pas aux Antilles dont il croit que la garde devrait être laissée aux Etats-Unis.

Les colonies pourront avoir leur marine

Londres, 1er (Reuter) — Les Communes de Londres viennent d'adopter un bill donnant à chaque colonie britannique le droit de constituer sa propre marine de guerre si elle le désire. La Marine royale anglaise offre de plus d'entraîner elle-même le personnel de ces futures et diverses marines coloniales, sans distinction de race ou de couleur. Durant le débat à ce sujet, le député Emory Hughes a demandé que le bill ne s'applique pas aux Antilles dont il croit que la garde devrait être laissée aux Etats-Unis.

Session d'hiver en relations industrielles

La deuxième série de cours commencera le huit mars prochain — Pour tous ceux que la question intéresse

La deuxième série de cours de la session d'hiver en Relations Industrielles, organisée par la Chambre cadette de Montréal et la section universitaire des relations industrielles, débutera le huit mars prochain.

Depuis le 8 février dernier, cette session d'hiver a fourni à ceux que les relations entre ouvriers et patrons intéressent, l'occasion de se documenter auprès de spécialistes en questions industrielles. M. H. J. Clawson, chef de la Section des relations industrielles de C.I.O., et M. J. A. Belford, assistant du général Belding Corticelli, ont développé le sujet de la convention collective: ses buts, ses techniques, ses clauses et son administration. En même temps, M. Jules Chartier, gérant du personnel à Dominion Rubber, a traité du bureau du personnel.

Dans la deuxième série de cours, M. Joseph Sainte-Marie, c.a., professeur de comptabilité industrielle à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, traitera de l'analyse des bilans d'industrie, et M. Eric G. Taylor, assistant-gérant du département des relations industrielles de C.I.L., parlera de l'organisation et de l'administration dans l'industrie.

Ces cours, destinés à quiconque est intéressé, sont actuellement suivis par quelque 60 élèves. On n'exige pas de diplômes scolaires et on accorde à la fin des cours un certificat, signé des autorités de l'université et de la section de relations industrielles.

Une croix retrouvée

M. A. Plante, 1336 rue Darling, a retrouvé dans les cabinets de sa taverne, située à 1120 rue St-Antoine, la croix qui lui avait été récemment à l'église protestante Christ Church.

Asbestosis

Le texte anglais de l'étude de M. Burton Le Doux sur East Broughton est maintenant sorti des presses. Après avoir pourvu à une abondante distribution gratuite, nous offrons en vente quelques exemplaires au même prix que la brochure française.

25 sous l'exemplaire
\$2.50 la douzaine
\$20.00 le cent

Placez vos commandes au
Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

La campagne de la Croix-Rouge

Message de Son Eminence le cardinal James C. McGuigan

A l'occasion de la campagne annuelle de souscription de la Croix-Rouge canadienne, Son Eminence le cardinal James C. McGuigan a lancé un appel à tous les catholiques.

"Il a été écrit, dit-il, de notre Divin Sauveur, que lorsqu'il sa vie sur cette terre il allait partout en faisant le bien. Par l'exemple comme par le précepte il nous inculqua le devoir de faire les œuvres de miséricorde.

"Or, la Croix-Rouge fait partout le bien au moyen des services qu'elle rend, que les conditions de la vie moderne rendent possibles et nécessaires. Par ses cliniques, par ses transfusions de sang, par mille services enfin, elle offre à nos populations, à l'heure du sinistre, où chacun réclame le secours, le maximum d'aide et de réconfort. Les œuvres de miséricorde corporelle nous pas d'auxiliaire plus puissant.

"Je recommande donc chaleureusement au clergé et aux fidèles du Canada l'appel de la Croix-Rouge pour 1949".

Le clergé de la campagne à Montréal sort le 28 février au 16 mars inclusivement.

M. Pierre-Honoré

Dallaire, décédé

A Montréal est décédé, hélas, M. Pierre-Honoré Dallaire, époux de Mme Éveline Hébert. Il était né à Québec le 15 août 1887.

M. Dallaire laisse dans le deuil huit enfants, MM. Lorenzo, Didier, Rhea, Fabien, Florian et Miles Yvette, Lucie et Hélène. Ses bruns, Mmes Lorenzo, Rhea, Florian et Fabien Dallaire et de nombreux petits-enfants.

Typographe de son métier, M. Dallaire a eu une vie très active. En 1906 il fonda le journal conservateur *L'Opinion* qui a appuyé M. Henri Bourassa. Il était aussi le co-fondateur de la revue musicale *Le Passeur-Temps* avec M. Joseph-É. Bélair. En collaboration avec M. Arthur Beauchemin, gérant de la Chambre des Communes et feu l'hon. Arthur Sauvé, M. Dallaire fit renaitre *La Minerve* que M. Sauvé convertit en revue agricole.

M. Dallaire fit partie de la fondation jusqu'en 1925. Il était le plus vieux membre de l'Union typographique Jacques-Cartier. Il a payé ses contributions à cette union pendant 66 années.

La dépouille mortelle est exposée chez le fils du défunt, M. Yvette Dallaire, 1282, rue Mont-Royal. Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille éplorée.

Un referendum à

Ville-Saint-Michel

Ville-Saint-Michel désire verser une indemnité de \$500 par année à son maire et \$300 à chacun de ses échevins. Cette municipalité en a fait la demande à la Commission métropolitaine, hier. Montréal-Nord avait présenté antérieurement une requête de même genre.

Toutefois, la Commission a décidé de soumettre la demande de Ville-Saint-Michel à l'électorat local, par voie de referendum.

Hier, le nouveau maire de Saint-Michel, M. Charles Lafontaine, assistait à la séance de la Commission métropolitaine, mais à titre de spectateur, car il ne fait pas partie de cet organisme.

L'heure d'été

Ce matin, le conseil municipal montréalais a décrété que l'heure d'été dans la métropole sera mise en vigueur le 24 avril.

Maire suppléant

M. J.-P. Fréchette, représentant du district no 2 au conseil municipal, a été choisi ce matin par ses collègues pour remplir le poste de maire suppléant durant les prochains trois mois.

M. R. H. Winters

à Montréal ce soir

M. R. H. Winters, ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements dans le cabinet, Saint-Laurent, sera le conférencier invité à une réunion publique que la section Westmount de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal tiendra ce soir même, dans la salle Rose de l'hôtel Windsor.

M. Winters traitera du problème de l'habitation. Me Paul-Emile Côté, député du comté de Verdun à la Chambre des Communes et adjoint parlementaire du ministre du Travail du Canada, dira aussi quelques mots au cours de cette assemblée qui s'ouvrira à 8 h. sous la présidence de M. Lorne Hellyer, président de la section Westmount.

Deux prêtres condamnés à mort en Yougoslavie

Belgrade, 1er (A.P.) — On annonce que deux prêtres ont été condamnés à mort, hier, en Yougoslavie, à la suite d'un procès qui a eu lieu dernièrement. Les deux prêtres étaient accusés de collaboration avec les nazis. Ils ont admis leur culpabilité si l'on en croit l'article d'un quotidien yougoslave. On n'a pas révélé la religion des condamnés, toutefois il semble que tous deux soient des prêtres catholiques.

LE GOUVERNEMENT REMBOURSE L'ÉPARGNE OBLIGATOIRE

Près de 2,250,000 Canadiens ont droit à ce remboursement, mais seulement 1,000,000 le recevront — Les autres sont introuvables

OTTAWA, 1er (C.P.) — Le ministre du Revenu, M. McCann, a annoncé hier, à la Chambre des communes, que le gouvernement commencera aujourd'hui le remboursement de l'épargne obligatoire pour les années 1943-1944. Plus de 2,250,000 Canadiens ont droit au remboursement de cette épargne mais le gouvernement n'a pu retracer qu'un million de destinataires. Les autres ont changé d'adresse et on ne peut les rejoindre.

Dans la province de Québec, quelque 800,000 citoyens recevront en tout entre \$51 et \$54 millions. A Montréal seulement, 637,000 résidents bénéficieront de ces chèques, ou plutôt de ce remboursement. Ces sommes avaient été prélevées sur les salaires. Bien que les chèques ne soient datés que du 31 mars, le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour que les bénéficiaires puissent les monnayer immédiatement.

Harry Ship perd et prend le chemin de la prison de Bordeaux

La Cour d'appel a maintenu la décision du recorder McNamany, hier — La cause était en marche depuis plus de deux ans

Après plus de deux ans de luttes légales, le roi du jeu à Montréal, Harry Ship, a enfin pris la route de Bordeaux, où il passera les prochains six mois à réfléchir sur les inconvénients que peut présenter la tenue d'une maison de jeu — même si elle a déjà rapporté un million en un an.

Ship a perdu la dernière phase de sa "bataille de la liberté" hier après-midi, en Cour d'appel: les cinq juges ont rejeté à l'unanimité son appel d'un jugement rendu par le recorder McNamany, en janvier 1948, et d'une sentence de condamnation à \$650 d'amende et à une peine de six mois de détention sur chacun des trois chefs d'accusation portés contre lui. Les peines devaient être purgées concurremment.

Depuis son arrestation, le 16 septembre 1946, jusqu'à sa condamnation finale, Ship a "disparé" ses trois accusateurs: Me Pacifico Plante, alors assistant directeur de la police, qui a été démis de ses fonctions pour les raisons que l'on sait; Me Fauve, procureur de Me Plante durant le procès, qui a été renvoyé de la Cour du banc du roi; et Armand Courval, alors chef de l'escouade de la moralité et principal témoin de la poursuite, qui a été démis de ses fonctions à peu près en même temps que Me Plante.

Le jugement que la Cour d'appel a maintenu hier est celui par lequel le recorder E. J. McNamany déclarait Ship coupable d'avoir tenu une maison de jeu, au 906 est, rue St-Catherine.

La déqualification du recorder

Le principal événement du procès, en Cour d'appel, avait été la tentative de faire déqualifier le recorder McNamany. Les avocats de Ship ont repris la question dans leur appel. Mais le juge Gregor Barclay, au nom des cinq juges de la Cour, a rejeté cette allévation.

Cette question, dit-il, a déjà été soulevée dans cette cour sur une pétition pour l'émission d'un "quo warranto" contre le recorder, prise par l'appelant dans le même cas. Bien que le jugement de cette Cour ait été restreint à la question de savoir si l'on devait émettre ou non un bref dans les circonstances, la décision de la Cour s'applique également aux mérites. Je crois qu'il faut rejeter l'allévation pour les mêmes raisons que l'émission du bref avait été refusée.

Après avoir réglé quelques points touchant la légalité de la production de certains documents, en preuve, le juge Barclay déclare: "La question importante, dans ce cas, c'est de savoir si l'accusé était le tenancier de l'établissement en question et s'il est coupable des trois chefs d'accusation".

Le savant juge réexamine la preuve soumise au premier procès et conclut que le Victory Cigar Store ne pouvait être qu'un écran pour "quelque autre chose".

Me Claude Provost occupait pour la poursuite.

Vue d'ensemble sur les rapports de l'humanité avec Dieu

Le prochain Carême à Notre-Dame — Rencontre avec le R.P. François-Marie Bergounioux

C'est un franciscain à la carrière puissante et à l'air pas du tout rébarbatif, malgré ses grosses lunettes noires et ses propos savants sur la religion ou la géologie. Et puis, il a un peu de l'air d'un pélagien. En un mot, c'est le P. François-Marie Bergounioux, O.F.M., le grand géologue et franciscain français, qui prêchera le carême de 1949, à Notre-Dame.

Arrivé à Montréal hier après-midi, le P. Bergounioux a rencontré les journalistes ce matin, au presbytère de Notre-Dame. Affable, optimiste, de conversation facile, il nous a entretenu du sujet qui doit traiter durant son carême, des voyages qu'il veut faire au Canada et de quelques problèmes touchant la France.

"L'enfant prodigue"

Comme notre journal l'a déjà annoncé, c'est la parabole de l'enfant prodigue qui fera le sujet du carême. J'ai choisi ce sujet, dit le Père, parce qu'un prêtre, quel qu'il soit, est mandaté pour prêcher l'Evangile.

Et le sujet de l'enfant prodigue, dit-il, est particulièrement adapté parce qu'il touche davantage l'humanité dans son ensemble, aujourd'hui, que tout autre sujet. L'apostasie de l'Europe moderne lui fournira le point de départ d'une vue d'ensemble sur les rapports de l'homme avec Dieu.

Dans ses conférences du dimanche, "plutôt d'ordre historique", le P. Bergounioux fera voir comment, dans un monde organisé par Dieu pour sa gloire, le XVIe siècle a produit une rupture, par le remplissage de l'homme sur lui-même. C'est la fuite de l'enfant prodigue. Pour ce qui est de ses malheurs, dit le Père, nous n'avons qu'à regarder autour de nous. Et pour le repentir, le pardon, c'est l'affaire du monde: Dieu est toujours prêt à l'accueillir.

Aux conférences du vendredi, destinées aux dames, et à la retraite pour hommes qui se prêchera durant la Semaine sainte, il traitera des sujets plus immédiatement pratiques.

L'évolution paléontologique

Eminent géologue, le P. Bergounioux donnera, dans la se-

176 milles au gallon!

Le mirifique inventeur d'un

Hullois

Ottawa, 1er (C.P.) — Paul Desroches, citoyen de Hull, proclame qu'il est l'inventeur d'un carburateur grâce auquel un automobiliste peut rouler 176 milles avec un seul gallon de gazoline.

Il a procédé, hier, devant les journalistes de la région, à une démonstration de cet appareil — démonstration couronnée de succès. Toutefois, personne ne peut se vanter d'avoir vu le fameux carburateur: il était gardé par un colosse de respectueuses dimensions.

M. Desroches dit avoir travaillé à cette invention depuis 15 ans; il est prêt à la céder maintenant à un exploitant... pour la modique somme de 5 millions de dollars.

La seule explication que l'on connaisse sur le fonctionnement de l'appareil, c'est qu'il tire sa force motrice de la vapeur d'essence et non de l'essence elle-même.

FAITS DIVERS

Racket de bébés — Trois enfants brûlés vifs — Vol de livres

On apprend de New-York qu'une ancienne Montréalaise, aujourd'hui résidant dans la métropole américaine, Mme Alice R. P. Satterthwaite, 56 ans, est accusée d'avoir fait le commerce des bébés.

Selon le procureur du district de New-York, cette dame a placé en adoption plusieurs centaines de bébés depuis 4 ou 5 ans; ne fut-ce que dans l'espace de deux mois, en 1946, elle en a placé 60.

Plusieurs des familles qui adoptaient ces bébés avaient été rejetées par des agences officielles du bien-être social. On n'a pas encore officiellement déterminé si l'accusée recevait de l'argent pour ses services, ni quel montant d'argent elle aurait reçu.

A Shipigan, N.B., trois enfants ont péri et leur mère a été grièvement blessée dans l'incendie d'une maison, dimanche, la maison où ils demeuraient. Il s'agit de la famille Patrick Paulin.

Montréal, un bébé de 11 mois, Aline Couture, 117 Démonstrateur, a subi hier de graves brûlures à la figure, aux bras et aux jambes, après avoir reçu une certaine quantité de liquide bouillant. Ce bébé est tenu sous observation à l'hôpital Sainte-Justine.

Au même hôpital se trouve Roger Kinsler, 6 ans, 4448 Saint-Zotique, qui s'est fracturé un coude en glissant en traineau, hier après-midi.

La police municipale a retrouvé hier la caisse de livres (valant \$2,000) qui avait été volée il y a plus d'un mois à M. Henry Bohnick, 4804 chemin de la Côte des Neiges.

Les agents ont effectué en même temps l'arrestation d'un camionneur qui a admis le vol.

Le général Clay

démisionnerait

Berlin, 1er (A.P.) — Le gouverneur militaire américain en Allemagne, le général Lucius Clay, a révélé avoir déjà demandé officiellement il y a quelques temps à Washington d'accepter sa démission et sa mise à la retraite au début de l'été prochain. On prévoit que son départ, s'il se réalise, entraînera un remaniement complet de l'administration américaine en zone occupée. Parmi ses successeurs possibles on désigne le général Mark Clark, ancien gouverneur de l'Autriche occupée, le lieutenant-général Walter Bedell Smith, actuellement ambassadeur en Russie, et le lieutenant-général Albert Wedemeyer, ancien commandant en chef en Chine.

Lettre de Québec

(suite de la première page)

vières, ville du premier ministre, a peut-être fait mieux encore. Il coiffait sa nouvelle du titre suivant: *Le Gouvernement provincial anticipe un surplus de \$31,000,000.*

Et les sous-titres: *On applique ce surplus aux dépenses capitales.*

Ce journal devrait donner à M. Gagnon la recette pour trouver des surplus là où il y a des déficits.

La Patrie, de Montréal, écrit: *Budget provincial de 1949, 1949-1950. En page intérieure, elle ajoute: Surplus global d'opération et réduction de la dette. Surplus de \$40,770,000 au compte ordinaire. La Presse annonçait la nouvelle, la véritable nouvelle: Québec prévoit un déficit de \$25,680,000, lisait-on en première page, dans son édition de jeudi soir.*

D'autres journaux, comme le *Soleil*, le *Devoir*, le *Canada* et la *Tribune* annonçaient aussi le déficit.

M. Duplessis vous dira que ce sont des journaux "felleux", "tendancieux", qui "massacrent la vérité".

Heureusement, le lecteur garde toujours sa faculté de discerner où est la vérité et où est la fantaisie, pour ne pas dire plus.

Pierre LAPORTE

A OTTAWA Vif échange de mots entre MM. Saint-Laurent et Drew

Le premier ministre s'en prend au chef de l'Opposition pour ses déclarations faites à Montréal samedi — M. Drew soulève l'affaire de Hong Kong — Les deux chefs s'échauffent mutuellement

Ottawa, 1er (C.P.) — La question des huiles et des Indiens, discutée hier au cours du débat sur le discours du trône, a mis l'ouest du pays en évidence à la Chambre des communes. Deux députés de l'Alberta, MM. Joseph Dechêne, libéral d'Athabasca, et Douglas Harkness, progressiste-conservateur de Calgary-est, ont réclamé de plus grands avantages pour les champs d'huile, et ont souligné que les réservoirs de la région n'avaient pas encore été touchés, presque.

Le débat, commencé depuis trois semaines, a touché plusieurs autres questions allant de l'irrigation des prairies et du commerce extérieur jusqu'à la réduction des taxes. Les députés qui ont pris part à la discussion, hier, sont le major général G. R. Pearkes, progressiste-conservateur de Nanaimo; Lionel Bertrand, libéral de Terrebonne; Fernand Viau, libéral de Saint-Boniface; T. J. Bentley, C.C.F. de Swift Current; R. R. Knight, C.C.F. de Saskatoon; et John Blackmore, créditiste de Lethbridge.

La note dominante du débat d'hier a cependant été le vif échange de mots, à l'ouverture de la séance, entre le premier ministre M. Louis Saint-Laurent, et le leader progressiste-conservateur et chef de l'opposition, M. George Drew, au sujet d'une déclaration qu'a faite M. Drew, à Montréal, samedi.

L'incident Drew-Saint-Laurent. M. Saint-Laurent a accusé M. Drew d'avoir fait "une attaque irresponsable et non prouvée" contre les employés civils, et en réponse, M. Drew a référé à l'enquête de Hong-Kong, au cours de la guerre et a accusé M. Saint-Laurent d'avoir "manqué de courage" pour préciser les accusations qu'il avait alors portées contre le chef actuel de l'opposition, alors premier ministre d'Ontario.

La question sera vraisemblablement reprise aujourd'hui à la Chambre. M. Drew tente d'obtenir la publication de sa lettre de 1942, sur l'affaire Hong-Kong, adressée au premier ministre King.

L'échange de mots, hier, a été ce que la Chambre a connu de plus violent depuis son ouverture. Les deux chefs, visiblement sur les épaules, se sont lancés des accusations mutuelles.

Voici les développements qui sont survenus: 1 — Le premier ministre Saint-Laurent a accusé M. Drew d'avoir fait des déclarations "irresponsables et non prouvées" contre les employés civils, samedi à Montréal.

2 — M. Drew, en réponse, accuse M. Saint-Laurent, ministre de la justice en 1942, d'avoir manqué de courage pour pousser plus loin ou pour retirer les accusations portées contre M. Drew pour sa critique de l'expédition de Hong-Kong.

3 — M. Saint-Laurent dit qu'il "nie complètement et sans réserve" cette référence à l'affaire de Hong-Kong.

4 — M. Drew déclare que M. Saint-Laurent avait abusé de la

censure du temps de guerre pour empêcher la publication d'une lettre dans laquelle on démontrait "l'utilisation indécente et impropre" de la gendarmerie royale, par le premier ministre actuel, alors qu'il était ministre de la justice. M. Drew a ajouté qu'il déposerait aujourd'hui "une lettre" écrite par l'ancien premier ministre King.

Plus tard, à la sortie de la Chambre, M. Drew a dit qu'il s'agissait de la lettre rédigée qu'il a écrite en date du 11 juillet 1942 et que le gouvernement a refusé systématiquement de rendre publique, jusqu'à aujourd'hui.

Les deux chefs s'échauffent

Les deux chefs se sont échauffés. M. Drew, cependant, bien qu'il ait jeté par terre son verre d'eau, à la suite d'un geste très démonstratif, n'a manqué l'occasion d'amener la discussion sur l'affaire de Hong-Kong qu'il avait bien éloigné du sujet original de discussion.

C'était une occasion qu'il attendait depuis plusieurs semaines. C'était aussi un vieux compte qu'il avait à régler avec le gouvernement fédéral.

La critique de M. Drew en 1942, sur la manière que l'expédition de Hong-Kong avait été conduite, — une critique basée sur les renseignements qu'il avait obtenus comme aviseur de la Commission royale d'enquête Duff — avait obligé le gouvernement à lui imposer la censure en vertu des règlements de la défense du Canada. Les accusations avaient été portées le 25 juin 1942, et avaient été retirées le 10 juillet, alors que M. Drew était le chef de l'opposition en Ontario.

La lettre que M. Drew avait précédemment écrite à l'ancien premier ministre King, n'a jamais été publiée, malgré les tentatives répétées des membres de l'opposition pour rendre public ce document.

On s'attend aujourd'hui que le chef de l'opposition dépose sa lettre à la Chambre des communes. Il lui faudra au préalable l'autorisation du Parlement pour déposer cette lettre.

Ouverture du mois de saint Joseph

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

Joseph a eu lieu ce matin à l'O

AU COLLEGE SAINT-LAURENT

Succès assuré de l'exposition
"Histoire de la caricature"

Plus "un maître ancien et moderne y brille —
Les lois du genre comique"

L'exposition, présentée au Collège Saint-Laurent, sous le titre "Histoire de la caricature au Canada", et illustrant tout ce qui s'est fait dans le genre chez nous depuis l'époque d'Henri Julien, est une occasion excellente de se rendre compte de la fois des nécessités d'un genre et du degré de réussite que nous avons atteint. Si cette cause n'a pas été égale pour nous les artistes sont les œuvres sont présentées ici, elle ne nous pousse pas à nous encourager, car nous ne sommes pas encore parvenus à la profondeur d'observation que le trait comique d'un genre ou d'une situation. La meilleure caricature sera toujours celle qui, en gardant une certaine ressemblance des physionomies avec le personnage public représenté, s'il s'agit d'une "tête" ou avec l'être humain normal, se contente d'exagérer les traits comiques seulement, et gardant au croquis l'air faussement naïf, permet qu'il se comprenne sans parole. La caricature qui doit s'aider d'une légende souffre d'infirmité par rapport aux autres.

Il nous souvient d'une cause de la Chambre Cadette de Commerce, où Albert Bourgeois exposait les lois de la caricature qui sont, disait-il, exactement les mêmes que celles du comique écrit ou parlé. Il s'agit là de saisir les proportions entre, par exemple, les personnes et les circonstances où le dessin les a placées ou encore ces personnes et les opinions qu'elles se font d'elles-mêmes ou que leurs contemporains se font d'elles. Dans le cas d'une série de dessins, comme dans les bandes comiques des journaux, le trait satirique devra être soigneusement gardé pour la fin.

Par ailleurs, l'œuvre caricaturale la plus capable de durée et qui pourra encore amuser plus d'une génération nous paraît devoir être celle qui retient les traits éternels de la nature humaine plus encore que celle qui s'amuse aux travers particuliers de l'époque ou qui prétend commenter les événements du jour. Il nous a paru que plusieurs de nos compatriotes canadiens-anglais cèdent à cette dernière tendance, ce qui peut compromettre le succès final de leur œuvre.

A en juger d'après ces bar-

mes, la production exposée au Collège Saint-Laurent se range assez promptement dans quelques groupes principaux. Chez les "chasseurs de têtes", il convient par exemple de distinguer un Robert Lapalme, un Jacques Gagnier, un Gérard Le Testut, un Jacques Doyon aussi pour ses profils sportifs. Pas plus que les autres expositants d'ailleurs, Lapalme, par exemple, ne s'est limité aux têtes; mais il nous paraît, personnellement, celui qui possède les plus grands dons naturels et à la fois mieux renouvelés fréquemment sa manière. Parti d'un dessin purement géométrique qui permettait une stylisation à outrance du meilleur effet comique, Lapalme en est venu à un coup de crayon ondulatoire qui poétiquement souligne ses personnages en gardant tout à la fois la force au croquis. A propos de têtes et des métamorphoses qu'elles permettent, signalons deux réussites d'Arthur Lemay, ces profils de Roosevelt dont la mâchoire et le sempiternel fumée-cigarettes se transforment aisément en un char d'assaut et d'Hitler qui devient tout aussi facilement un loup rugissant.

Henri Julien a été salué longtemps comme le père de la caricature canadienne. Au risque de choquer plusieurs lecteurs, disons tout de suite qu'il semble plutôt un merveilleux dessinateur de scènes de folklore, encore difficile à égaler dans ses mouvements de foule; mais les galeries politiques tracées dans ses derniers jours montrent qu'il était en train d'opérer une heureuse transmutation de ce talent vers une caricature de bon aloi, assez piquante si elle n'est pas toutefois aussi virulente que certaines œuvres modernes.

Incidentement, notons que la "binette" de notre premier magistrat a été fréquemment exploitée, presque toujours avec succès. Il est curieux et plaisant de noter les transformations qu'elle subit d'un caricaturiste à l'autre.

Les confrères de langue anglaise ont aussi leur large part dans cette exposition; d'aucuns, comme Gordie Moore et Jim Simpkins, s'y taillent une belle place. Le premier en date est d'ailleurs de loin l'ancêtre de tous les chasseurs de têtes canadiens, George Townsend, qui exarçait déjà son crayon contre le général Wolfe en 1759.

Adrien ROBITAILLE.

Evocation des "philosophes" et des "libéraux"

Le château de Maisons
rouvre ses portes...

Un article inédit d'Albert Mousset

L'administration française des Beaux-Arts vient de remettre en état un chef-d'œuvre de l'architecture du dix-huitième siècle, le château de Maisons-sur-Seine ou Maisons-Laffitte, une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Paris.

Monument de transition entre l'art de la Renaissance et celui du Grand Siècle, ce château offre une incomparable pureté de lignes. L'architecte Perrault, qui construisit la Colonnade du Louvre, le déclare "d'une beauté si singulière qu'il n'est point d'étranger qui ne l'aille voir comme une des plus belles choses que nous ayons en France."

Il fut bâti vers 1650 par François Mansart, oncle maternel de l'architecte auquel nous devons le palais de Versailles. On dit qu'il y apporta un soin si scrupuleux qu'il jeta bas, pour la moindre tache, la pierre qui le couvrait.

Aussi, bien travaillé-il pour un propriétaire factieux, le président au Parlement de Paris René de Longueuil, qui devint surintendant des Finances. C'était un esprit aimable, cultivé, mais un peu cynique si l'on en juge par la réflexion qu'il laissa échapper lorsque le roi lui confia la surintendance: "Ils ont tort; j'avais fait mes affaires, j'allais faire les leurs". Voilà, pour un ministre des Finances.

Longueuil dépensa six millions pour le château de Maisons, qu'embellirent tous les artistes de son temps. Il y reçut Louis XIV: c'est là que le souverain apprit la mort de son neveu le duc d'Anjou, en 1671.

Mais le temps de la splendeur fut, pour le château, le dix-huitième siècle, lorsque l'arrière-petit-fils du surintendant, Jean-René marquis de Maisons, président du Parlement à dix-huit ans, nommé de science et par son latinisme, fit de sa résidence le rendez-vous des beaux esprits. Voltaire vint y loger en novembre 1723 pour terminer sa tragédie *Marianne*. Il occupa la chambre située au centre du bâtiment, sous la lanterne qui couronne la toiture. Cette pièce, que l'on peut encore voir aujourd'hui, était ornée de peintures mythologiques et une Danaé trônait dans le ciel de l'alcôve.

A peine s'était-il mis au travail que la petite vérole faillit l'emporter. On appela le curé de Maisons, qui vint le confesser; si la Danaé de l'alcôve pouvait parler, que de choses piquantes elle nous révélerait sur cette contagion. Le philosophe fut soigné par son médecin, qui lui fit boire deux cents pintes de limonade. A peine remis sur pied, il

prit congé de son hôte et retourna à Paris. En arrivant, il apprit que le château qu'il venait de quitter avait pris feu quelques minutes après son départ; le plancher était en flammes, et le mobilier de l'étage inférieur consumé.

Voltaire fut consterné de cet accident, dû à l'imprudence qu'il avait commise en s'en allant, les bûches qui brûlaient dans l'âtre. "J'avais été traité par Monsieur de Maisons comme son frère, dit-il, et le prix de tant de bonté était l'incendie de son château."

Loin de lui en tenir rigueur, le président de Longueuil lui écrivit "avec autant de sollicitude, nous dit encore Voltaire, que si c'était lui, Voltaire, dont il eût brûlé le château".

Le dommage était heureusement réparable. Longueuil succomba en 1731 à la maladie à laquelle son illustre invité avait échappé: la petite vérole. Il avait créé, à côté du château, un jardin botanique où il cultivait le café. "Le seul café, disait-on alors, qui ait pu venir à maturité en France, et dont le parfum égalait celui du Moka." Il fabriqua également un café de Prusse qui passait pour le plus parfait qu'on eût encore vu.

Après lui, le château de Maisons échut à divers propriétaires, dont les plus illustres furent le Comte d'Artois (le futur Charles X) et le maréchal Lannes.

Vendu en 1818 au banquier Laffitte, qui le paya 1,500,000 francs, il hébergea alors tous les représentants de l'opposition libérale, dans les lettres comme dans la politique: Benjamin Constant, Paul-Louis Courier, Mignet, La Fayette, Thiers, Arago, Berenger, le général Foy, etc. Etre familier de Maisons devenait synonyme d'être l'ennemi des Bourbons. Ce fut l'un des foyers de la Révolution de 1830.

Laffitte disparut, le château perdit sa splendeur, et fut en grande partie et l'édifice lui-même devait être abattu lorsqu'une campagne de presse alerta les pouvoirs publics. L'Etat s'en procura pour 200,000 francs en 1905, le restaura et l'ouvrit aux visiteurs en 1912.

Abandonné pendant la guerre et sous l'occupation, il rouvre, en cette année 1945, ses portes au public, qui n'y trouvera pas seulement un chef-d'œuvre architectural somptueusement décoré, mais encore l'évocation de deux périodes décisives de l'histoire politico-littéraire de la France: le prélude du temps des philosophes et l'âge d'or du libéralisme. (S.F.)

Elisabeth
Schumann

Une des plus grandes chanteuses du siècle donnera son premier récital à Montréal depuis dix ans. Il s'agit de l'interprète suprême du lied, Elisabeth Schumann, qui sera présentée à l'Ermitage, vendredi soir le 18 mars prochain.

Madame Schumann, célèbre à l'opéra comme au concert, occupe une place unique dans le monde musical. Elle naquit dans une petite ville de Thuringe, descendant d'une des plus grandes cantatrices qui aient existé, Madame Henriette Sonntag. Elle n'avait pas encore 20 ans quand elle débuta comme première chanteuse à l'Opéra de Hambourg. Plus tard, Richard Strauss, alors directeur de l'Opéra de Vienne, l'entendit et l'engagea immédiatement pour chanter sous sa direction. Par la suite, Richard Strauss choisit pour interpréter ses œuvres, c'est ainsi qu'il l'accompagna dans plusieurs tournées de concerts. En 1921, quand son opéra *Le Chevalier à la Rose*, fut présenté au Metropolitan, il engagea Elisabeth Schumann pour chanter le rôle principal.



ELISABETH SCHUMANN

Depuis, Madame Schumann a chanté dans tous les théâtres d'opéra au monde, à Londres, au Covent Garden, à Buenos-Ayres, à Rio de Janeiro. Quand elle chanta à Copenhague, au Danemark, elle reçut une haute décoration de la part du roi de ce pays.

Comme interprète du lied, peu de chanteuses ont atteint la renommée d'Elisabeth Schumann. Schubert, Schumann, Hugo Wolf, Brahms et Richard Strauss trouvent en elle une interprète unitique de leurs mélodies. Ses nombreux enregistrements sur disques font d'ailleurs preuve de son art suprême.

A la suite d'un de ses récitals à Londres, un critique éminent écrivait: Elisabeth Schumann chante avec une subtilité incomparable. Son sens inouï de la nuance ne peut être comparé qu'à celui de Ysaye ou de Casals.

Quand de tels artistes chantent ou jouent, la mélodie mozartienne paraît dans toute sa beauté.

Les Amis de l'Art

Evénements artistiques: Au Plateau, le 2 mars, Concert symphonique. Au Plateau, le 4 mars, Albert Brüstow, violoniste. Au His Majesty's, le 6 mars, récital Paul Ligonnet. Au Moysse Hall, le 8 mars, le Quintet à cordes McGill. Au His Majesty's, le 10 mars, The Rochester Philharmonic Orchestra. Au Plateau, le 11 mars, l'Orchestre Symphonique de jeunes. Au Ritz-Carlton, le 14 mars, Monument national, le 21 mars, André Dassy, Au Plateau, le 21 mars, Jussi Björling. Du 5 au 21 mars, en soirée, les lundi et dimanche exceptés et les 5, 10, 12, 17, 19, 24 en matinée, les Compagnons présentent en leur théâtre *Briser la statue*. A la salle Notre-Dame de Lourdes de Verdun, le 20 mars, en matinée et le 22 en soirée, concert par les Amis de l'Art de l'école, Richard. (Billets en vente à l'école, prix spécial pour les membres).

Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre x endroits suivants: au Collège Saint-Laurent, le 3 mars, la Solenne Prospero présente le film *Le Baron fantôme*. Au Plateau, le 5 mars, en matinée, Erna Sack. Au Collège St-Laurent, le 5 mars, les Jeunes Comédiens de Prospero dans *La Dame de l'Aube*. Cours: à la Municipale, le 13 mars, cours de peinture de Mlle Irène Sénécal.

Exposition: Les membres ainsi que leurs parents et professeurs laques et religieux sont invités à visiter au secrétariat de l'Association les samedis et dimanches après-midi de 2 à 5 h., l'exposition de peintures réunissant des œuvres de Gunter Heymann, Rita Mount, A.R.C.A., Saul Field.

Note: Ceux qui se sont inscrits à notre concours de danse de ballet sont priés de noter que l'éliminatoire aura lieu en l'auditorium le Plateau, mardi le 8 mars, à 9 h. du matin, et l'épreuve finale à 3 h. l'après-midi même. Le public est cordialement invité.

La Comédie-Française
à Bruxelles

Il suffit que la Comédie-Française vienne à Bruxelles pour que la salle où a lieu la représentation soit certaine du succès. Il en fut de même cette fois pour la deuxième venue de la Maison de Molière dans la capitale belge.

L'interprétation fut considérée comme un chef-d'œuvre du genre. René Faure, Jean Davy, et

Le violoniste Gilles Lefebvre
parle de musique canadienne

Premiers compositeurs — La Révolte de 37 — Evolution lente de l'Europe — Nouveaux moyens de diffusion — Espoirs

M. Gilles Lefebvre, violoniste de concert bien connu, diplômé de l'Ecole normale de Paris, était, hier soir, à la fois conférencier et artiste invité, au Cercle universitaire, au souper hebdomadaire du Club des Anciens du Collège Sainte-Marie. Me Honoré Parent, président d'office, donna incidemment la raison d'être du Club, en souhaitant la bienvenue au jeune violoniste. "Nous, les aînés du collège, nous avons souvent regretté, à nos débuts dans la carrière, de ne point pouvoir compter sur les conseils ou même l'aide matérielle de nos devanciers. Aujourd'hui, nous cherchons à être utiles à des jeunes comme Gilles Lefebvre qui nous fait honneur et déchoir des palmes jusqu'à Paris."

Présenté par M. Germain Lefebvre, qui déclara n'avoir malheureusement aucun lien de parenté avec l'artiste, M. Gilles Lefebvre a brosse, en dix minutes, une esquisse synthétique de l'histoire de la musique au Canada, après quoi il a exécuté brillamment deux œuvres de chez nous: le *Poème bucolique* d'Emilien Allard et la *Fantaisie brésilienne* d'André Mathieu. Mlle Jeanne Landry, Prix d'Europe, accompagnait au piano. Voici le texte de la causerie de M. Lefebvre.

Dix minutes pour parler de la musique canadienne! Impossible de vous en exposer tous les développements dans un si bref délai. D'ailleurs, on me connaît plus comme violoniste que comme conférencier et l'on me prie, avec beaucoup de prudence, de faire sonner les cordes de mon violon le plus tôt possible. Je vais vous raconter brièvement ce qui s'est fait au Canada dans les trois ou quatre siècles passés. Nous entreverrons ce qui se fit en Europe durant ces mêmes siècles. Mais je vous dirai surtout l'état actuel de la musique au Canada pour terminer sur une lueur d'espoir en ce qui concerne l'avenir.

Premiers compositeurs

Vous êtes-vous déjà demandé depuis quand nos Canadiens, d'expression française, écrivent de la musique? Il serait difficile de mentionner une date, mais nous pouvons dire que, dès les débuts de la colonie, le folklore régna. On l'utilisait pour bercer l'enfant, pour guérir la nostalgie inévitable ou encore pour marquer les réjouissances d'un mariage. Partout l'on s'exprimait par la chanson de folklore, expression vraie de l'âme d'un peuple. Outre ce chant du peuple,

il y avait le chant religieux. Les premiers compositeurs de musique religieuse furent les missionnaires, qui, pour faciliter la conversion des indiens, composèrent des cantiques en langue indienne.

Ensuite, les compositeurs de musique profane furent les soldats, les marins, les émigrés, qui, pour se distraire, composèrent des chansons de circonstance.

Enfin, les compositeurs de musique savante furent les ecclésiastiques, les professeurs, les artistes, qui, pour se perfectionner, composèrent des œuvres de haute valeur artistique.

La musique canadienne a donc une longue histoire, mais elle est restée longtemps à l'état de folklore. Ce n'est qu'à partir du dix-neuvième siècle qu'elle a commencé à se développer comme art.

Le premier compositeur canadien de musique savante fut Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*. Depuis, de nombreux compositeurs ont écrit des œuvres de haute valeur artistique.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

il y avait le chant religieux. Les premiers compositeurs de musique religieuse furent les missionnaires, qui, pour faciliter la conversion des indiens, composèrent des cantiques en langue indienne.

Ensuite, les compositeurs de musique profane furent les soldats, les marins, les émigrés, qui, pour se distraire, composèrent des chansons de circonstance.

Enfin, les compositeurs de musique savante furent les ecclésiastiques, les professeurs, les artistes, qui, pour se perfectionner, composèrent des œuvres de haute valeur artistique.

La musique canadienne a donc une longue histoire, mais elle est restée longtemps à l'état de folklore. Ce n'est qu'à partir du dix-neuvième siècle qu'elle a commencé à se développer comme art.

Le premier compositeur canadien de musique savante fut Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*. Depuis, de nombreux compositeurs ont écrit des œuvres de haute valeur artistique.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

compositeurs étrangers de laisser de grandes œuvres à la postérité, c'est que durant leur vie, leur pays les a favorisés. Ils exerçaient leur art, soit en étant au service d'un prince, soit par le régal soit encore par l'œuvre jouée par de grandes troupes d'opéra; et enfin, par l'édition de leurs œuvres. Or, nous n'avons rien de cela au Canada. Réjouissons-nous que nos aînés aient rejoint du moins les autres pays sur certains points et marchons de l'avant sans regarder en arrière.

Moyens actuels de diffusion

Il existe cent nouveaux moyens pour la diffusion des œuvres de nos compositeurs. Il y a ce que j'appellerai les moyens passagers comme le concert, la radio; il y a les moyens permanents comme l'enregistrement, le film, l'édition. Si, durant les siècles passés, il n'était pas donné à nos compositeurs de participer à l'évolution de la musique occidentale, nous pouvons suivre le progrès, en discuter, en profiter. Nous évoluons sur le même plan à un tel point que ce phénomène, cet état de choses fait croire à certains pédagogues canadiens qu'il n'existera plus à l'avenir de musique distincte mais Lien une sorte de musique internationale. Je profite de cette causerie pour soutenir le contraire. Il me semble que l'on peut discerner, encore de nos jours, une musique russe d'une musique espagnole, d'une musique française. Prenons, par exemple, un compositeur de France. Il sera influencé d'hui plus aisément aujourd'hui par les compositeurs des autres pays parce qu'il lui sera donné d'entendre leurs œuvres immédiatement après leur création. Il n'en reste pas moins que sa propre œuvre sera française et gardera son caractère national.

Je ne chercherai pas à prouver que nous avons des échos de musique, des conservatoires, des maîtres pour nous enseigner, ainsi qu'une plus grande facilité d'aller parfaire des études à l'étranger, y a-t-il une raison, une seule, qui puisse nous empêcher de nous découvrir un genre bien à nous? Mais non! Regardez la musique russe, la polonaise, l'espagnole ou l'américaine. Souvent nous les distinguons par le seul folklore qu'elles expriment. Un Bela Bartok, musicien hongrois mort il y a quelques deux ans, a donné un grand essor à la musique tzigane en l'habillant de rythmes nouveaux et d'accords audacieux.

Quelques-uns des nôtres

Compositeurs canadiens, la voie est préparée. Ecrivez, écrivez d'abondance: le Canada sauvera ses œuvres. Mesurez, ils écrivent plus qu'on le croit. Les nôtres. Citons Clément Pélissier, Papineau-Couture, Pierre Brabant, Emilien Allard, André Mathieu, Jocelyne Binet, Andrée Desautels, Jean Vallend, Michel Perrault, ou des noms comme Lionel Daunais, Claude Champagne, Eugène Lapierre, J.-J. Gagnier, Auguste Descares, Gabriel Gussone, et ils écrivent de bien belles choses. Toutefois, comme l'avouait Gratien Gélinas à l'occasion de la 101e de *Tit-Cog*, "C'est à vous, mon public, que je dois ce succès". C'est donc de vous, Messieurs, que les compositeurs canadiens attendent leur survie. Je semble plaider, aujourd'hui, leur cause; mais c'est celle de la musique canadienne que je voudrais voir assurée à jamais.

M. Eugène Lapierre, critique musical au *Devoir*, remercia le conférencier, et félicita le Club des Anciens de Sainte-Marie de sa camaraderie et de son civisme éclairés.

E. L.

L'évolution lente de l'Europe

Que pouvait être aux mêmes époques la science du meilleur compositeur européen? Il connaissait les origines de la musique occidentale, il savait que d'abord le chant grégorien s'était imposé, il savait encore que les troubadours et les trouvères avaient été les premiers à courir le monde du XIIe au XIIIe siècles. Il réalisait que la Polyphonie était née de ces chants monodiques et qu'elle avait connu son âge d'or au XVIe siècle, avec le grand Palestrina. Donc, en 1534, c'est lui autre que Palestrina qu'il aurait fallu imiter pour que nos Canadiens fussent à la page. Le XVIIe siècle inaugure les grandes époques de la musique. L'époque classique, où l'Italie prend la tête, et puis c'est la France, dans la seconde moitié du siècle. L'Angleterre régnait un moment à son tour. C'est l'opéra qui prime en Europe.

Enfin, viennent au monde les Bach, les Mozart, les Haendel; c'est au tour de l'Allemagne de prendre la tête. Et nous verrons un Beethoven faire la transition du classicisme au romantisme. Cette grande époque survient avec les Schumann, les Schubert, les Mendelssohn, les Franz Liszt, les Chopin. L'opéra repart avec Wagner, puis voici les modernes, les contemporains: nous sommes au XXe siècle. Pourrait-on équitablement blâmer les compositeurs canadiens de n'avoir pas imposé de noms parmi tous ces génies? Réalisons plutôt que, s'il a été germé aux

leurs partenaires restèrent dans la tradition de la Comédie. Les seules réserves portèrent sur l'œuvre elle-même: "La peine capitale", de Cl. A. Puget, qui fut diversement commentée.

Avant la représentation, une réception des artistes s'était déroulée à l'ambassade de France. La reine Elisabeth de Belgique, assistée d'une des représentations et elle a reçu l'auteur et ses interprètes dans son avant-scène.

Les Concerts Symphoniques
de Montréal

M. Désiré Defaux a inscrit au programme des Concerts symphoniques de ce soir et de demain soir, au Plateau, une œuvre de M. Claude Champagne, sa "Symphonie gaspésienne". Jouée d'abord à la radio, cette composition n'avait pas encore été jouée devant le public. C'est l'une des plus attachantes œuvres de ce compositeur personnel et à la science d'écriture impeccable. Il y a une grandeur et une poésie dans la "Symphonie gaspésienne" qui évoquent justement la nature grandiose de la péninsule québécoise.

On sait que M. Champagne a poursuivi ses études musicales en Europe pendant huit ans. Il fut, au Conservatoire de Paris, l'élève de Gédalge et de Raoul Laparra. Au Conservatoire de Moscou, il étudia le violon avec le professeur Jules Kons.

Il fut tour à tour boursier de la Province et de l'Académie de musique de Québec. Son poème symphonique "Hercule aux pieds d'Omphale" fut écrit à Paris par l'orchestre du Conservatoire en 1926.

Sa "Suite canadienne" pour chœur et orchestre obtint le 1er prix à un concours de folklore canadien. Elle fut donnée en première audition aux Concerts Pasdeloup à Paris en 1928. Rafinée et typiquement canadienne, cette suite est maintenant, grâce aux disques, connue de toutes les capitales européennes. C'est avec sa "Danse villageoise", sous sa forme de pièce de violon puis de morceau d'orchestre, que M. Claude Champagne se fit connaître au grand public. C'est en effet l'œuvre de l'un des nôtres qui a été le plus souvent jouée en ces dernières années.

Directeur pendant plusieurs années de l'enseignement des écoles catholiques de Montréal, M. Champagne est, depuis sa fondation, le directeur adjoint du Conservatoire de musique de la province. Il fit, au Brésil, une tournée très remarquée alors qu'il dirigea des œuvres d'orchestre à Rio-de-Janeiro. L'an dernier il était le délégué du Canada aux assises du Congrès international du folklore, à Bâle.

CESOIROS AUGESU
MA. 3688
"Tit-Cog"
Place en trois actes de GRATIEN GÉLINAS

Canadian Concerts & Artists
présente
JEUDI, 10 MARS
au HIS MAJESTY'S
L'ORCHESTRE
PHILHARMONIQUE
de ROCHESTER

dirigé par ERICH LEINSORF
soliste KYRA VAYNE, soprano

Au programme: Ouverture de Signor Bruch, ROSSINI: Siècle Symphonie, TCHAIKOVSKY: Extrait de la Damnation de Faust; Arias de Louise et d'Ernani, avec Kyra Vayne.

Billets: \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00, \$3.50, \$4.00. En vente chez Ed. Archambault, 506, Ste-Catherine est, et chez Hartney, 1180 Ste-Catherine ouest.

Quelques-uns des nôtres

Compositeurs canadiens, la voie est préparée. Ecrivez, écrivez d'abondance: le Canada sauvera ses œuvres. Mesurez, ils écrivent plus qu'on le croit. Les nôtres. Citons Clément Pélissier, Papineau-Couture, Pierre Brabant, Emilien Allard, André Mathieu, Jocelyne Binet, Andrée Desautels, Jean Vallend, Michel Perrault, ou des noms comme Lionel Daunais, Claude Champagne, Eugène Lapierre, J.-J. Gagnier, Auguste Descares, Gabriel Gussone, et ils écrivent de bien belles choses. Toutefois, comme l'avouait Gratien Gélinas à l'occasion de la 101e de *Tit-Cog*, "C'est à vous, mon public, que je dois ce succès". C'est donc de vous, Messieurs, que les compositeurs canadiens attendent leur survie. Je semble plaider, aujourd'hui, leur cause; mais c'est celle de la musique canadienne que je voudrais voir assurée à jamais.

M. Eugène Lapierre, critique musical au *Devoir*, remercia le conférencier, et félicita le Club des Anciens de Sainte-Marie de sa camaraderie et de son civisme éclairés.

E. L.

L'évolution lente de l'Europe

Que pouvait être aux mêmes époques la science du meilleur compositeur européen? Il connaissait les origines de la musique occidentale, il savait que d'abord le chant grégorien s'était imposé, il savait encore que les troubadours et les trouvères avaient été les premiers à courir le monde du XIIe au XIIIe siècles. Il réalisait que la Polyphonie était née de ces chants monodiques et qu'elle avait connu son âge d'or au XVIe siècle, avec le grand Palestrina. Donc, en 1534, c'est lui autre que Palestrina qu'il aurait fallu imiter pour que nos Canadiens fussent à la page. Le XVIIe siècle inaugure les grandes époques de la musique. L'époque classique, où l'Italie prend la tête, et puis c'est la France, dans la seconde moitié du siècle. L'Angleterre régnait un moment à son tour. C'est l'opéra qui prime en Europe.

Enfin, viennent au monde les Bach, les Mozart, les Haendel; c'est au tour de l'Allemagne de prendre la tête. Et nous verrons un Beethoven faire la transition du classicisme au romantisme. Cette grande époque survient avec les Schumann, les Schubert, les Mendelssohn, les Franz Liszt, les Chopin. L'opéra repart avec Wagner, puis voici les modernes, les contemporains: nous sommes au XXe siècle. Pourrait-on équitablement blâmer les compositeurs canadiens de n'avoir pas imposé de noms parmi tous ces génies? Réalisons plutôt que, s'il a été germé aux

leurs partenaires restèrent dans la tradition de la Comédie. Les seules réserves portèrent sur l'œuvre elle-même: "La peine capitale", de Cl. A. Puget, qui fut diversement commentée.

Avant la représentation, une réception des artistes s'était déroulée à l'ambassade de France. La reine Elisabeth de Belgique, assistée d'une des représentations et elle a reçu l'auteur et ses interprètes dans son avant-scène.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

Le plus grand compositeur canadien de musique savante est sans doute Louisbourg, qui, en 1765, composa le *Poème bucolique*.

The Paleface
Color by Technicolor
Showing at
JOHN
HOPE
RUSSELL
Lew's

JOAN OF ARC
INGRID
BERGMAN
A VICTOR FLEMING PRODUCTION
DIRECTED BY MICHAEL CURTIZ
Continuing MORN-751
MATS-501
COLUMBIA MARCH 10 MATS-501
PALACE en dern. sem.

ROBERT WITCHAM
BARBARA BEL GEDDES
ROBERT PRESTON
BLOOD ON
THE MOON
Capitol Deuxième semaine

JANE WYMAN
LEW AYRES
Johnny
Belinda
PRINCESS</

Carnet mondain

CERCLE STE-MARIE

Une réunion du Cercle Sainte-Marie de la Société d'étude et de conférences (réunion inter-cercles) a eu lieu, hier après-midi, à l'Institut Pédagogique, Mme A. Sevenster, femme du couplé général des Pays-Bas au Canada, a prononcé une causerie sur "La maison Orange-Nassau". Parmi les invités, on remarquait plusieurs personnalités des différentes associations françaises et anglaises de la métropole.

CONCERTS SYMPHONIQUES

Me Désiré Defaux et M. Zino Francescatti seront les invités de M. et Mme Geoffroy à l'issue du concert symphonique demain soir.

AU CERCLE D'ART

Mme Alfred Paradis, fils, et Mme Maurice Hudon, sont respectivement vice-présidente et conseillère honoraire du Comité féminin du Cercle d'Art. Le Cercle d'Art présentera un vernissage des œuvres de M. Claude-Bernard Tudeau, au Cercle Universitaire, jeudi, 24 mars prochain.

CLUB RICHELIEU-MONTREAL

Le prochain déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montreal aura lieu jeudi, 3 mars, dans le salon espagnol de l'hôtel Queen's, à 12 h. 15, sous la présidence de M. Lucien Bélair, et sera un déjeuner mixte. Présenté par M. Gilbert Carro, président de la Société Saint-Patrice et remercié par M. Paul Ranger, C.R., le conférencier sera Son Excellence Mgr Whelan, évêque auxiliaire de Montréal. Les invités à la table d'honneur seront le sénateur William J. Hushion, M.M. George Thomas Connan, Amant J. Sullivan, C.R., Murray Bantlaine, James Walsh, Gérard Lortie, Mlle Marcelle Deschamps, M. Jean-Louis Houle, M. l'abbé Shaune Govenlock et M. l'abbé Lucien Desmaris.

RECEPTIONS

En l'honneur de la vicomtesse Alain du Parc, qui a passé la semaine à Montréal avec son mari, le nouvel ambassadeur de Belgique à Ottawa, un dîner a été offert samedi, au "Mount Stephen Club", par les femmes des membres de l'Association Belge-Québécoise et de la Chambre de Commerce belge, sous la présidence de Mme Eudore Dubeau et Jean Thys. Parmi les autres invités, on remarquait: Mmes Camille Houde, Gaspard Fauve, Honoré Parent, J.-O. Asselin, Fernand Rochon, F. Williams, M. Kittle, Alfred J. Dehauffe, Jean Derenne, Alfred Dupré, Jean Franklin, F. A. Serdons, L.-J. Mouton, Jacq. Rousseau, P. Blanchard, Debroux, F.-G. Delbecq, Jean Pootmans, Mlle Yvonne Rialland et Mme Laure Hurteau.

Les élections tenues à l'occasion de l'Assemblée annuelle, hier soir, ont donné le résultat suivant: Mmes De Gaspé Beaubien, Octave Castonguay, J.-E. Perrault et René Gagnon respectivement vice-présidente, trésorière, conseillère et assistante-secrétaire, dont le terme d'office comme membre de l'Administration expirait cette année ont été unanimement réélues à leur poste; un hommage de reconnaissance a été adressé au docteur Donat Bussiére, chef de service en oto-rhino-laryngologie et au docteur Hector Dancser, chef de service en odontologie à l'occasion de leurs vingt-cinq années de service à l'hôpital St-Justine.

Le résumé des divers rapports présentés à l'assemblée paraîtra demain.

Dialogue, chants et sermon par le Père Lemay, S.S. Les membres sont priés de porter leur insigne à cet office et de rapporter leur carte de présence.

Les bons vendeurs proclament que le consommateur a maintes fois repris les rênes. Rappelons-le, quand vous voyez du rouge à lèvres sur une tasse de restaurant ou de la graisse sur une cuiller... La serveuse vous respectera davantage si vous réclamez vos droits. Souvenez-vous que la vaisselle et les ustensiles mal lavés peuvent transporter des microbes. Vous avez le droit d'exiger des plats propres. Veillez à ce que l'on vous en donne.

Essayer la Nouriture Dr. Chase pour les Nerfs, dans le grand format économique, pour vous aider à mieux vous reposer, à mieux vous sentir, à paraître mieux. Le nom "Dr. Chase" est votre guide.

NOURITURE
Dr. Chase
POUR LES NERFS

Sténographe demandée

Sténographe bilingue, ayant une couple d'années d'expérience demandée. S'adresser à 434, rue Notre-Dame est.

CHAPITRE XXXIII

Qui aurait dit à Renzo, quelques heures auparavant que, lorsqu'il serait le plus lancé dans sa recherche, lorsque les moments les plus critiques et les plus décisifs auraient commencé pour lui, son cœur serait partagé entre Lucia et don Rodrigo? C'était cependant ainsi. Cette figure venait se mêler à toutes les images douces ou terribles que l'espérance ou la crainte faisaient tour à tour paraître à son esprit; les paroles qu'il avait entendues au pied de cette couche résonnaient dans son âme parmi toutes les incertitudes dont elle était si vivement agitée; et il ne pouvait achever une prière pour l'heureux résultat de sa grande entreprise, sans y rattacher celle qu'il avait commencée dans la cabane et que le coup de cloche avait interrompue.

La chapelle octogone qui se montre, élevée sur quelques marches, au milieu du lazaret, était, dans sa construction primitive, ouverte de tous les côtés, sans autre support que des piliers et des colonnes; c'était un bâtiment, pour ainsi dire, tout à fait de sorte que l'autel, placé au centre, pouvait être vu de toutes

les fenêtres des chambres du pourtour, et presque de tous les points du lazaret.

Renzo venait à peine de se mettre en marche, lorsqu'il vit le père Félix paraître sous le portique de la chapelle et se présenter sous l'arcade faisant face à la ville, devant lequel l'assemblée s'était rangée en bas des degrés, tout au long de l'avenue pratiquée dans le milieu de l'enceinte, et il reconnut aussitôt l'attitude du religieux qu'il avait commencé sa prédication.

Il tourna par les petits passages qui se trouvaient entre les tentes et les baraquements de manière à arriver sur les derrières de l'auditoire, ainsi qu'il lui avait été dit de le faire. Une fois là, il s'arrêta sans faire semblant de rien, et parcourut du regard toute cette réunion; mais il n'y vit que des têtes se penchant vers l'attitude du religieux qu'il avait commencé sa prédication.

Il tourna par les petits passages qui se trouvaient entre les tentes et les baraquements de manière à arriver sur les derrières de l'auditoire, ainsi qu'il lui avait été dit de le faire. Une fois là, il s'arrêta sans faire semblant de rien, et parcourut du regard toute cette réunion; mais il n'y vit que des têtes se penchant vers l'attitude du religieux qu'il avait commencé sa prédication.

Il tourna par les petits passages qui se trouvaient entre les tentes et les baraquements de manière à arriver sur les derrières de l'auditoire, ainsi qu'il lui avait été dit de le faire. Une fois là, il s'arrêta sans faire semblant de rien, et parcourut du regard toute cette réunion; mais il n'y vit que des têtes se penchant vers l'attitude du religieux qu'il avait commencé sa prédication.

Il tourna par les petits passages qui se trouvaient entre les tentes et les baraquements de manière à arriver sur les derrières de l'auditoire, ainsi qu'il lui avait été dit de le faire. Une fois là, il s'arrêta sans faire semblant de rien, et parcourut du regard toute cette réunion; mais il n'y vit que des têtes se penchant vers l'attitude du religieux qu'il avait commencé sa prédication.

Il tourna par les petits passages qui se trouvaient entre les tentes et les baraquements de manière à arriver sur les derrières de l'auditoire, ainsi qu'il lui avait été dit de le faire. Une fois là, il s'arrêta sans faire semblant de rien, et parcourut du regard toute cette réunion; mais il n'y vit que des têtes se penchant vers l'attitude du religieux qu'il avait commencé sa prédication.

Il tourna par les petits passages qui se trouvaient entre les tentes et les baraquements de manière à arriver sur les derrières de l'auditoire, ainsi qu'il lui avait été dit de le faire. Une fois là, il s'arrêta sans faire semblant de rien, et parcourut du regard toute cette réunion; mais il n'y vit que des têtes se penchant vers l'attitude du religieux qu'il avait commencé sa prédication.

Pour promouvoir l'intelligence de la santé et de la vie

Conférence du Dr Adrien Plouffe, M.S.R.C., sous les auspices de Famille-College de Sherbrooke

Devant un nombreux auditoire de parents, d'instituteurs religieux et laïques des deux sexes, de normaliennes et de philosophes, le docteur Adrien Plouffe, M.S.R.C., directeur-adjoint du Service de santé de Montréal, a donné, dimanche soir, à Sherbrooke, sous les auspices de Famille-College, une conférence intitulée: "Pour promouvoir l'intelligence de la santé et de la vie", dont voici quelques extraits:

Il y a une méthode moderne qui nous aide à sauvegarder notre santé et notre bonheur, c'est l'examen médical périodique, l'examen avant la maladie pour la prévenir, dit en substance le conférencier.

"Il faut enseigner au public qu'il est possible de conserver la santé." C'est le mot d'ordre du professeur Léon Bernard. Et le Dr Gougeon écrivait: "Le jour où la médecine préventive sera entrée dans nos mœurs, où chaque Français bien portant ira voir son médecin une fois par année pour se faire examiner, un immense progrès sera accompli, des milliers de vies humaines, des milliards seront économisés, car la plupart des maladies sont évitables si on sait, si on veut les éviter".

C'est ici que le médecin de famille entre en scène. C'est lui qui connaît le mieux nos antécédents et c'est à lui que nous devons nous adresser une ou deux fois par année. C'est lui qui nous signalera tel ou tel point faible, telle ou telle maladie au début, une tuberculose, un ulcère, un cancer; c'est grâce à notre médecin que nous pourrions nous traiter à temps et éviter en quelques jours, en quelques semaines, en quelques mois. Profanes, nous ne connaissons rien en médecine, nous devons nous confier au praticien. Nous oublions trop souvent que la médecine est un art, une science et un métier. Avec ses connaissances et son expérience, le médecin de famille est appelé à nous rendre les plus grands services, si nous nous donnons la peine d'aller le consulter avant l'arrivée de la maladie — pour l'éviter ou pour prévenir son aggravation.

L'examen médical périodique ou examen de santé, c'est une revue complète de tous les systèmes de notre organisme, avec une analyse de nos jours, une diagraphie, bref, un examen pratiqué à l'aide de toutes les méthodes modernes de diagnostic.

Pourquoi cette investigation? Pour savoir si notre santé est en bon état et afin de prendre les mesures pour la conserver ou l'améliorer.

Certes, vous n'êtes pas malade, mais avez-vous la certitude d'être en parfaite santé? Savez-vous qu'il y a des maladies qui, au début, ne révèlent pas leur présence à l'individu? Savez-vous qu'une maladie diagnostiquée et traitée à la première phase peut guérir facilement? Savez-vous, en somme, l'examen de santé prolonge la vie?

C'est l'homme qui est responsable d'une grande partie, des maux qui lui arrivent. Il faut donc que la conscience de l'homme s'éveille en face de ses devoirs et de ses obligations et aussi de ses responsabilités.

Et si l'homme, tous les jours, s'orientait vers l'examen médical périodique, il en serait immédiatement récompensé par une santé plus florissante et par un bonheur plus ensoleillé.

TUBERCULOSE
Aurais-je besoin de parler de tuberculose à mes contemporains, s'ils avaient tous le bon esprit de courir chez le médecin, tous les ans, ou du moins, à la moindre alerte, dès que ça ne va plus comme auparavant? Si tous avaient l'intelligence de la santé, en dix ans, le taux de la tuberculose baisserait de cinquante pour cent. Certes, il faut aussi que nous ayons assez de lits pour hospitaliser tous nos malades! Certes, il faut aussi que l'alimentation soit plus abondante, plus saine et plus variée dans certaines classes de la société. Mais nos gouvernements font des efforts gigantesques pour combattre la peste blanche. Et il faut que chacun de nous prête main-forte aux hygiénistes, aux praticiens, à tous ceux qui mobilisent leurs efforts contre le bacille de Koch.

Le jour où tout cas de tuberculose pourra être diagnostiqué au début et traité immédiatement, ce jour marquera le recul et le commencement de la défaite de la tuberculose.

ALCOOLISME
Qu'il s'agisse de vin, de bière ou de whisky, l'alcool qui est en cause, soit, mais je considère que l'alcool n'est pas responsable de la grande misère de l'alcoolisme. Les vrais et seuls responsables, ce sont les hommes et les femmes qui, ignorant l'art de boire, abusent de l'alcool. Les médecins et mes-sieurs, les grands responsables des maux dus à l'alcoolisme.

A-t-on jamais songé à rendre la bonne chère responsable de la gourmandise de nos bons Canadiens qui mangent trois ou quatre fois trop et souvent jusqu'à en mourir? Non, c'est le goliath qui est responsable.

A-t-on jamais songé à rendre la rivière responsable de la mort de l'imprudent qui s'y baigne, après un plantureux repas? Non, c'est l'imprudent qui est responsable.

De même, c'est l'alcoolique qui est responsable des abus qu'il commet. Ce n'est pas l'alcool.

Il y a trait bien la suppression de l'alcool, or, nous ne pouvons pas supprimer légalement la fabrication et la vente de l'alcool. La faillite de la loi de prohibition aux Etats-Unis est là pour le prouver.

Nous sommes donc dans l'obligation d'endurer, de supporter l'alcool et l'alcoolisme.

(suite à la page sept)

cueillant l'attention dont il pouvait être capable dans un moment de semblable attente, il entendit cette partie de l'allocution que prononçait l'homme de Dieu:

"Donnons une pensée aux mille d'entre nous qui sont sortis par là"; et, de son doigt levé pardessus son épaule, il montrait derrière lui la porte qui donne sur le cimetière de San-Gregorio, lequel n'était plus alors qu'une immense fosse; "Jetons un regard sur les mille et mille autres qui restent dans cette enceinte, ne sachant, hélas! quelle en sera pour eux la sortie; jetons un regard sur nous-mêmes, qui en si petit nombre en sortons échappés au péril. Béni soit le Seigneur béni dans sa justice, béni dans sa miséricorde! béni dans la mort, béni dans la vie, lorsque l'âme est sauvée! Ah! pour-quoi l'a-t-il voulu, mes enfants, si ce n'est pour se conserver un petit peuple corrigé par l'affliction et rendu plus fervent par la gratitude?"

(A suivre)

De lignes classiques et très féminines! Encolure nouvelle pour la nouvelle et proche saison de printemps. Le No 9317 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40 et 42. Le grandeur 16 requiert 4 verges et 3 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 cts Service des patrons. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun remboursement n'est accordé. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

9317

LA MODE DU JOUR

Autour des feux guides

Pour garder à la semaine guide son cachet de "Fraternité nationale", les Guides de Montréal se sont réunies à l'Ecole supérieure Saint-Stanislas dans le but de faire flamber leur joie et leur Fraternité. Ces feux de camp, car il y en a cinq, qui figurent les cinq continents, sont bénis comme pour confirmer le sens de fraternité chrétienne, d'idéal et de charité qui unit toutes guides du monde. Le même feu brûle dans tous les yeux et la même flamme les éclaire: c'est la loi guide, l'esprit du B.P.

Pour communier à la même pensée, les guides se sont traversées dans les costumes qui caractérisent chaque pays, et là dans un même entraînement se sont ingénieusement mises dans la peau de personnages à incarner. Y compris le fondateur Baden Powell, qui nous est apparu comme venant lui-même nous transmettre son message.

Les choeurs entonnent l'hymne au fondateur, chant plein de respect et d'admiration pour celui qui a si bien compris la jeunesse et qui a perpétué son œuvre à travers le monde, sachant bien que le mouvement qu'il fondait répondait à un besoin universel de toute une jeunesse avide de se donner.

Viennent ensuite les chants qui caractérisent chaque pays où le guidisme s'est implanté, en faisant note de la date de fondation pour chacun d'eux. Les guides rivalisent d'imagination et l'exécution est presque parfaite sous la direction habile d'une meneuse "gardiennne du feu", comme on dit en terme guide. On visite d'abord la Suède. Là, on se familiarise avec la gymnastique caractéristique de l'esprit sportif des Suédois. Le Sud-Africain reconnaît son refrain: "All, Alo! La Finlande, l'Egypte, le Danemark, la Pologne, tour à tour, adhèrent au mouvement.

Les Etats-Unis, les Indes, la Tchécoslovaquie, la Chine, l'Argentine, le Brésil, le Chili puis la France sont représentés. En 1932, le "Chalet mondial" s'ouvre sous le beau ciel de la Suisse et le contre international de toutes les guides. Le guidisme catholique verra son mouvement reconnu en Fédération en 1933.

Les Guides rendent hommage à Jeanne d'Arc, leur patronne, et en souvenir de toutes, les Guides entonnent l'hymne international.

"Fils blonds des pays de neige, Noirs enfants de l'équateur, Nous n'avons qu'un seul souci Et qu'un seul cœur".

Avant de clore cette mémorable soirée, commissaire M. Anne Latreille lance un dernier message aux guides et leur rappelle qu'elles doivent être des "Hérauts du Vrai".

Le chant O Canada vient terminer cette soirée d'un cachet tout à fait guide et qui a rapproché les Canadiennes de leurs sœurs des pays lointains.

Démonstration culinaire
Il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. Saint-Joseph, mercredi 2 mars, à 2 h. et à 7 h. 30 du soir.

Le cours portera sur la pâte feuilletée, pâtisserie riche, qui permet de présenter une grande variété d'aliments en Carême. D'autre part, on en fait aussi d'excellents desserts, d'une présentation souvent exquise.

La table sera dressée: Vol-au-vent à l'Acadienne Bouchées au parmesan Pâtis à la mode d'Italie Présidents meringués Mille-feuilles à la pâtisserie Palmiers glacés Cornes d'abondance Mirtilons Dattes aux fruits

LA MODE DU JOUR

De lignes classiques et très féminines! Encolure nouvelle pour la nouvelle et proche saison de printemps. Le No 9317 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40 et 42. Le grandeur 16 requiert 4 verges et 3 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 cts Service des patrons. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun remboursement n'est accordé. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

9317

LA MODE DU JOUR

De lignes classiques et très féminines! Encolure nouvelle pour la nouvelle et proche saison de printemps. Le No 9317 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40 et 42. Le grandeur 16 requiert 4 verges et 3 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 cts Service des patrons. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun remboursement n'est accordé. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

9317

LA MODE DU JOUR

De lignes classiques et très féminines! Encolure nouvelle pour la nouvelle et proche saison de printemps. Le No 9317 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40 et 42. Le grandeur 16 requiert 4 verges et 3 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 cts Service des patrons. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun remboursement n'est accordé. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

9317

LA MODE DU JOUR

De lignes classiques et très féminines! Encolure nouvelle pour la nouvelle et proche saison de printemps. Le No 9317 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40 et 42. Le grandeur 16 requiert 4 verges et 3 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Dois-je adopter un 6e enfant?

O. — J'aurai bientôt 47 ans et j'ai cinq enfants de 20 à 13 ans. Mes jeunes filles me présentent d'adopter un enfant car elles aiment beaucoup les bébés. J'ai toujours beaucoup aimé les enfants et je me suis beaucoup dévouée pour les miens. Si j'adoptais un enfant maintenant, ce serait dans le but de faire une autre action méritoire. Mon âge serait-il un obstacle?

Ma santé est assez bonne, mais tout surcroît de travail me rend nerveuse. J'ai subi de sérieuses opérations, mais depuis quelques temps je suis restée sans bonne, car mes filles commencent à m'aider. Cela ne m'a pas trop fatiguée, mais j'avoue que l'inquiétude m'est parfois une cause d'insomnie.

L'adoption d'un enfant pourrait-elle être la cause de certaines négligences dans l'éducation de mes propres enfants. L'adoption d'un enfant serait-elle plus méritoire que les œuvres paroissiales dont je m'occupe et qu'il me faudrait peut-être négliger? Nous sommes financièrement capables d'assurer cette responsabilité, mais j'aimerais, avant de poser un geste, avoir une opinion et une réponse à ces petites objections.

Madame C. D.

R. — Cette opinion que vous nous demandez, madame, seul votre cœur est en mesure de la donner. Certes, l'adoption d'un enfant est en tout temps un geste méritoire, mais pour qu'elle soit véritablement consommée il ne suffit pas qu'un pauvre petit être abandonné soit recueilli dans une famille, qu'il reçoive soins et sécurité, que des personnes attentives veillent sur lui; il faut que l'enfant soit parfaitement intégré dans la cellule familiale, qu'il en soit un membre "naturel" et non acquis.

C'est pourquoi l'adoption est avant tout une œuvre d'amour. Elle est une œuvre de charité et de sympathie pour ces petits êtres qu'elle sauve de la ruine morale et sociale, elle est une œuvre d'abnégation car elle exige des parents une attention encore plus vigilante que l'éducation des propres enfants, mais elle est une œuvre d'amour avant tout. Et en ce sens elle doit correspondre à un besoin profond de la nature et du cœur.

C'est pourquoi, chère madame, avant de prendre une décision à ce sujet, demandez-vous si votre désir d'avoir un autre enfant est vrai et profond ou s'il résulte simplement de la pression de vos jeunes filles qui désirent un poupon à câliner. Car, étant donné votre âge et l'âge de votre plus jeune enfant, il serait recommandable d'adopter un enfant d'environ 5 ou 6 ans. Vous comprendrez aisément comment un enfant de 13 ans plus jeune que votre "bébé" pourrait se sentir dépaycé en grandissant. Et si vous recueillez un enfant au berceau dans l'unique intention de faire plaisir à vos grandes, que lui restera-t-il plus tard, lorsqu'elles se seront désintéressées ou auront quitté le foyer pour avoir leurs propres enfants?

Votre santé, en elle-même, n'est pas un obstacle, puisque vous êtes suffisamment rétablie pour accepter une nouvelle tâche, à condition, encore une fois, que cette tâche soit acceptée dans l'allégresse que vous apportera l'amour de l'enfant.

L'éducation de vos propres enfants ne me paraît pas, non plus, une objection majeure, à condition, cependant, que les plus jeunes ne se sentent pas frustrés par la venue d'un nouvel enfant. La réponse est dans leur maturité, leur besoin de vous, leur capacité de faire le sacrifice d'un peu de votre attention. Si vous croyez que le nouvel enfant leur sera une cause de jalousie, qu'ils se sentiront privés de soins auxquels ils sont habitués, malgré leur âge avancé, il vaut mieux ne pas risquer des conflits dont souffriraient les uns et l'autre.

Quant au mérite de l'adoption par opposition aux œuvres paroissiales, le crois qu'il vaut mieux l'envisager sous le rapport des goûts et des aptitudes, car l'une de ses œuvres a une portée très étendue mais l'autre est plus restreinte mais aussi plus profonde. C'est pourquoi, ici encore, laissez parler votre nature et votre cœur. Si vous éprouvez une satisfaction véritable dans une vie extérieure active, il serait peut-être dangereux de la sacrifier au soin d'un petit être qui vous tiendra captive. Si, par ailleurs, votre nature maternelle vous fait trouver plus de joie à développer et former un enfant, l'adoption répondra mieux aux besoins profonds de votre personnalité et de votre cœur.

Putez votre cœur, il répondra mieux que quiconque à vos décisions. Qu'il soit votre seul guide et que Dieu vous bénisse!

Docteur et madame REMY

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.

"Toujours les mêmes... héros"
Mlle Juanita Toupin, dans une causerie donnée à l'Association des écrivains pour enfants à partir de ses observations comme assistante-bibliothécaire. Ce qui frappe le plus l'oeil et l'esprit des enfants, explique-t-elle, c'est la couleur. Tous les jours, les petits apportent la preuve. L'enfant jusqu'à onze ans demande des livres avec des images, beaucoup d'images, des couleurs vives, un gros caractère, une impression nette. Par instinct, le plus jeune se détourne d'une reliure sombre et elle doit être solide cette reliure. Vers douze ou treize ans, le monde réel ne suffit plus, les petits gars et les petites filles demandent des héros de leur âge. Ils aiment leurs qualités, mais il faut surtout que ce héros accomplisse une action extraordinaire. En général les garçons aiment les chasses à l'espion, au voleur, avec toutes leurs péripéties. Du roman seconaire, roman d'héroïsme, des chevaliers modernes à la réalité, il n'y a qu'un pas, c'est le règne de la biographie et de l'histoire, et l'adolescent se transforme peu à peu en adulte...

Les filles aiment surtout les histoires de bohémien, d'orphelins, de princesses captives. A quatorze et seize ans, elles deviennent sentimentales et rien de mieux que ces romans où l' amoureux conte fleurette d'une façon galante et où tout finit par un mariage. Puis un jour notre jeune fille est saturée de ces romans à l'eau de rose. Biographie et Histoire font leurs apparitions. Et notre jeune fille se transforme; elle est presque femme, elle nous quitte...

Mlle Toupin termine en disant: Voilà le beau domaine où les auteurs entraînent les jeunes quand ils leur parlent la plume et qu'ils donnent la clé des champs à leur imagination.

PROBLEMES PSYCHOLOGIQUES

Dr Gilles-Yvon Moresau
PSYCHOLOGUE
4152, rue St-Denis - BE. 6219

TOUJOURS PRETE A PARTIR...

Tenez votre garde-robe à la page... et vous serez toujours prête à partir, à un moment d'avis.

Dans le commerce comme dans la vie sociale, la bonne apparence est un grand atout.

Fiez-vous à Léveillé pour avoir ce qu'il y a de mieux en ville comme nettoyage et teinture!

ENTREPOSAGE GRATUIT
jusqu'à 31 mars
Faites nettoyer dès MAINTENANT vos VÊTEMENTS DE PRINTEMPS! Vous éviterez ainsi la coupe printanière et les aures quand vous en aurez besoin.

Tél. CH. 2152
"où teindre est un art"

Léveillé

LES TEINTURIERS ET NETTOYEURS DE CONFIANCE
Bureau: 4368, rue Parthémi
Ateliers: 4371, ave. Lafrance



Pour les soirées officielles, les soirs de grande élégance, la mode suggère de bien jolis modèles pour les jeunes personnes qui recherchent le grand style et n'ont pas peur de le porter.

M. Gérard Filion à l'Ecole des Parents du Québec

M. Gérard Filion, directeur du "Devoir", donnera à l'Ecole des Parents du Québec, mercredi 2 mars, à 8 h. 30 du soir, en la salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, une conférence intitulée: "Outre l'argent qu'apporte-t-il?"

Le père, source d'enrichissement familial à la vie de son enfant, de se renseigner, en vue de cet enrichissement. Dans ce but, les loisirs s'organiseront conjointement avec l'épouse et aussi en famille. Le temps que le père réserve à son propre développement sera par la suite mis au service de la famille qui y a droit.

BRUIT

BRUIT

BRUIT

... Il y a de quoi hurler!

Vos nerfs sont-ils parfois tellement malades que vous avez l'impression de devenir hystérique?

Trop souvent, les hommes et les femmes négligent ces premiers signes qui peuvent indiquer que l'organisme est à bout et que les provisions naturelles d'énergie nerveuse sont épuisées! Mais VOUS pouvez commencer à soigner cet état dès aujourd'hui. Vous trouverez que les éléments toniques de la Nouriture Dr. Chase pour les Nerfs vous aideront à mieux vous reposer et à mieux manger... et seront un aide-précieux pour vous faire recouvrer votre énergie nerveuse.

Essayez donc ce remède qui a fait ses preuves en aidant des milliers de personnes qui étaient nerveuses, agacées et à bout! La Nouriture Dr. Chase pour les Nerfs contient

POUR UNE REFORME INDISPENSABLE DE NOTRE IMPOT SUR LE REVENU

La guerre et les iniquités de l'impôt

Par François-Albert ANGERS

Il est notoire que le percepteur de l'impôt sur les revenus a multiplié les iniquités à l'égard de la famille pendant la guerre. Un bon nombre de ces iniquités ont été corrigées depuis, mais il y a quelque intérêt à commencer d'abord par le rappeler dans la série d'articles que j'inaugure aujourd'hui. Elles constituent une leçon qui doit nous inciter à obtenir au plus tôt une réforme de fond de notre régime d'imposition des revenus, afin de rendre à peu près impossible demain la répétition de ce qui s'est passé hier; impossible du moins sans que l'arbitraire de tels procédés ne soit grossièrement évident. Car nous verrons qu'il n'y a pas eu uniquement de la mauvaise foi en la matière; une partie des erreurs commises a été inconsciente et provient de vices de structure dans notre législation fiscale.

Jusqu'à la guerre, nos lois d'impôts sur le revenu respectaient indirectement les trois principes suivants: 1o exemption d'un certain minimum de revenu net; 2o variation de l'exemption avec les charges familiales; 3o progression, et non pas seulement proportionnalité, de l'impôt avec le revenu.

Deux principes violés

Avec la guerre, M. Isley viola les deux premiers principes en imposant une taxe de défense nationale applicable à tout le revenu sans exemption et en accordant des réductions d'impôt à tant par enfant au lieu d'exempter le revenu nécessaire pour faire vivre l'enfant. Seuls les revenus du célibataire, du couple sans enfants étaient déclarés irrédutibles par l'impôt au dessous d'une certaine somme: \$660 pour le premier et \$1,200 pour le deuxième.

Le mémoire de la Chambre de Commerce de Montréal sur l'impôt montre que le premier effet de cette mesure fut d'instaurer un système d'exemptions décroissantes avec le nombre d'enfants. Les réductions d'impôt accordées équivalaient à \$242 de revenu pour chacun des deux premiers enfants, \$217 pour chacun des quatre suivants, \$209 pour le septième et \$195 pour les trois autres, si l'on s'en tient à la famille de dix.

Le second effet ne valait pas mieux. Le taux d'impôt applicable aux diverses tranches de revenu était d'autant plus élevé que la famille était plus nombreuse. Ainsi, sur la première tranche de revenu imposable, le taux était de 30% pour le célibataire, de 37% pour le père de deux enfants, de 41% pour le père de 10 enfants. Beau régime, en vérité!

Et ce n'était pas tout. La famille était encore frappée dans l'épargne obligatoire et dans les exemptions pour frais médicaux. On accordait au célibataire 8% de son revenu imposable en épargne, 10% à l'homme marié, plus 1% par enfant, mais seulement si l'épargne ainsi établie restait inférieure à la moitié de l'impôt. Dans le cas des frais médicaux, le maximum de \$100 déductible du revenu pour chaque enfant allait bloquer sur un grand maximum de \$400 pour tous les dépendants. En pratique, les deux dispositions jouaient contre la famille au delà du quatrième enfant, la fameuse limite qui devait réapparaître en 1944 dans la loi des allocations familiales avec le taux décroissant.

Conséquences odieuses

Les conséquences de ces réformes ont été odieuses, sinon criminelles. D'abord, le fisc a été amené à entamer le revenu minimum strictement nécessaire à la famille. Le revenu de \$1,200 du couple marié était protégé par la loi et ne payait rien; mais avec \$1,350 et un enfant, le contribuable devait déjà verser \$66.50 d'impôt; avec \$1,450 et deux enfants, \$45.50; et ainsi de suite. En second lieu, le fardeau de l'impôt en général était réparti de telle sorte que le rythme d'accélération de la taxe était croissant avec les charges familiales.

Le mémoire de la Chambre de Commerce démontre ce dernier point par un graphique qui est tragiquement significatif de la situation que nos gouvernants ont faite à la famille pendant la guerre. Il illustre le cas de six contribuables portant exactement le même fardeau de taxe en 1939, soit \$30. En 1942, le célibataire payait \$600 ou 20 fois plus qu'en 1939; l'homme marié, \$900 ou 30 fois plus; le père de 8 enfants, \$1,650 ou 55 fois plus, etc. Autrement dit, constate le mémoire de la Chambre, les parents, déjà appelés à donner à la patrie le sang d'un nombre d'autant plus grand d'enfants que leur famille est plus nombreuse, devaient supporter en même temps une part proportionnellement plus lourde des impôts.

De telles iniquités criaient vengeance au ciel. Et on ne les a d'ailleurs pas toutes corrigées en revenant au système d'avant-guerre, puisque la limite à quatre enfants persiste encore pour ce qui est des frais médicaux. Le retour au système d'avant-guerre ne suffit d'ailleurs pas. Notre impôt sur le revenu était déjà inique pour la famille avant même que M. Isley y eût mis la main. C'est l'aspect de la question que nous envisagerons demain.

La Cie d'Assurance du Canada Limitée

Message du président, M. J.-A. Blondeau

M. J.-A. Blondeau, président de la Compagnie d'Assurance du Canada contre l'Incendie, dans son message annuel aux actionnaires, fait part de son inquiétude au sujet du coût d'opération des compagnies d'assurance en général, et de ce qui paraît être une hausse des pertes. Et ceci, précise M. Blondeau, en dépit d'un pourcentage d'assurance plus grand par rapport à la valeur et, par conséquent, d'un revenu de primes plus élevé. Bien qu'il soit fort possible que ces difficultés s'aplanissent d'elles-mêmes, M. Blondeau fait noter qu'il serait sage de se rendre compte qu'une chute dans la valeur des marchandises et des bâtiments pourrait ne pas réagir immédiatement à l'avantage du commerce. M. Blondeau est d'opinion que les taux, à leur niveau actuel, ne sont pas suffisants pour les sinistres; c'est

avec satisfaction qu'il note que les associations de compagnies ont autorisé des modifications de taux, et il croit que ce mouvement contribuera à résoudre un des problèmes les plus difficiles.

La Compagnie d'Assurance du Canada contre l'Incendie rapporte que, après avoir pourvu à une augmentation de \$27,333.28 de la réserve pour risques en cours, les bénéfices se chiffrent par \$29,219.59 sur lesquels les impôts sont de \$4,278.34, laissant un solde de \$24,941.25.

Les primes souscrites, moins les ristournes et les annulations, sont de \$903,314.07 et les primes nettes à \$481,080.08 sont en augmentation de \$17,089.54. Le pourcentage des sinistres est de 54.68% contre 42.30% pour l'exercice précédent. Appliqués aux primes, les taux et les impôts sont de 3.73% et les frais généraux de 42.26%, soit un total de 45.99%. Le surplus de la compagnie est de \$702,633.97 à comparer avec \$699,288.45 à la fermeture de 1947 et son actif total est maintenant de \$2,069,463.41.

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque canadienne nationale

Cours des changes entre banques

Monnaie	Cours
Angleterre: livre cable	4.04
France: franc	0.039
Belgique: franc	0.03273
Italie: lire au dollar	575
Espagne: peseta	3357
Hollande: florin	3510
Norvège: couronne	3035
Danemark: couronne	2110
Suède: couronne	2605
Tchécoslovaquie: cour.	0.022
Brésil: cruzeiro	0.041

Taux de la Commission du contrôle du change étranger:

Monnaie	Achat	Vente
sterling	4.02	4.04
américain	1.00	1.00

La Compagnie d'Assurance du Canada contre l'Incendie

MONTREAL

Bilan au 31 décembre 1948

ACTIF	PASSIF
Esèces.....	\$ 225,729.35
Valeurs en portefeuille aux prix du marché déterminés par le Service des Assurances.....	1,670,444.00
Intérêts courus à recevoir.....	8,319.64
Primes dues par les agents.....	161,397.45
Dû par des compagnies cédantes.....	3,572.97
	\$2,069,463.41
Réserve pour risques en cours.....	\$ 409,512.16
Sinistres en cours de règlement.....	33,908.00
Dépôts des Réassureurs.....	193,501.96
Dû aux Réassureurs.....	52,533.87
Taxes courues.....	12,373.45
	701,829.44
Réserve pour éventualités.....	168,000.00
Capital: autorisé et entièrement libéré 5,000 actions \$100 nominal.....	500,000.00
Surplus.....	702,633.97
	\$2,069,463.41

J.-A. BLONDEAU, Président et Gérant-général.

Hon. Sébastien DONAT-PRÉMY, Vice-Président.

Industriels actifs à Montréal et à Toronto

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 21,700 actions industrielles et de 111,800 actions minières lundi dernier en comparaison de 39,500 actions industrielles et de 136,000 actions minières vendredi dernier.

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi Paper	14	14	14	Cochran Paper	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Alcan Paper	19 1/2	19 1/2	19 1/2	Cons. Smelters	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Alcan Steel	45 1/2	45 1/2	45 1/2	Dist. Sengram	16	16	16
Aluminium	55	55	55	Domin. Bridge	14	14	14
Al. of Can. priv.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	Pain Players	14	14	14
Argus	6 1/2	6 1/2	6 1/2	Foundation Co.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Asbestos	24	24	24	Goodyear Ind.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Bell Telephone	38 1/2	38 1/2	38 1/2	Gypsum	14 1/2	14 1/2	14 1/2
B. & D. Ind. priv.	15	15	15	Hudson Bay Mtn.	45	45	45
B. & O. Oil	22	22	22	Imperial Oil	18 1/2	18 1/2	18 1/2
B. & O. Oil priv.	24 1/2	24 1/2	24 1/2	Int. Uranium	300	300	300
B. O. Power A.	20	20	20	Int. Nickel	32	32	32
B. O. Power B.	2	2	2	Int. Paper	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Can. Cement	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Int. Pulp	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Can. Cement priv.	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Int. S. & S. priv.	45	45	45
Can. Power	9 1/2	9 1/2	9 1/2	W. G. Ind. priv.	98	98	98
Can. Breweries	19 1/2	19 1/2	19 1/2	Zellerbach	40	40	40
Can. Brew. priv.	19 1/2	19 1/2	19 1/2				
Can. Car	12 1/2	12 1/2	12 1/2				
Celanese	21	21	21				
Can. Celan. priv.	27 1/2	27 1/2	27 1/2				
Can. Ind. Al.	10 1/2	10 1/2	10 1/2				

LE CURB DE MONTREAL

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Atlas Steel	11	11	11	Maxwell	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Bethlehem	43 1/2	43 1/2	43 1/2	Power Corp. priv.	100	100	100
B. & D. Ind. priv.	15	15	15	Russell	17	17	17
B. O. Pulp	25	25	25	S. Can. P. priv.	112	112	112
Brown Co.	31 1/2	31 1/2	31 1/2	Southmont Ind.	41	41	41
Can. Alcan.	23 1/2	23 1/2	23 1/2				
Can. Starck	7	7	7				
Can. Fairbanks	30 1/2	30 1/2	30 1/2				
Can. Alcan. priv.	17 1/2	17 1/2	17 1/2				
Can. Vickers	64 1/2	64 1/2	64 1/2				
Can. Vickers priv.	64 1/2	64 1/2	64 1/2				
Can. W. Lumber	3 1/2	3 1/2	3 1/2				
Cassidy's priv.	115	115	115				
Cons. Paper	13 1/2	13 1/2	13 1/2				
Cons. Textile	10 1/2	10 1/2	10 1/2				
Cons. Textile priv.	10 1/2	10 1/2	10 1/2				
Cons. Steel	6 1/2	6 1/2	6 1/2				
Fleet Mfg.	185	185	185				
General Steel	21 1/2	21 1/2	21 1/2				
Gr. Lakes Paper	14 1/2	14 1/2	14 1/2				
Int. Pulp	9	9	9				
Macdonald P. & B.	35 1/2	35 1/2	35 1/2				
Mica Company	50	50	50				
M. & O. Paper	19	19	19				

BOURSE DE TORONTO

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.	Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	14	14	14	14	Macdonald	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Alcan	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	McKenzie	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Alcan Steel	45 1/2	45 1/2	45 1/2	45 1/2	Negus	220	213	220	220
Aluminium	55	55	55	55	New Calumet	175	156	174	174
Al. of Can.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	New Jason	68	68	68	68
Argus	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	New Pacifica	11	11	11	11
Asbestos	24	24	24	24	Nicholson	39	39	39	39
Bell Telephone	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	Norman	54 1/2	54 1/2	54 1/2	54 1/2
B. & D. Ind. priv.	15	15	15	15	Northland	31	31	31	31
B. & O. Oil	22	22	22	22	Orenda	18	17	17	17
B. & O. Oil priv.	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	Pac. Pete	220	215	215	215
B. O. Power A.	20	20	20	20	Pan. Western	22	22	22	22
B. O. Power B.	2	2	2	2	Pike Creek	280	208	208	208
Can. Cement	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Preston	140	136	136	136
Can. Cement priv.	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Royalite	620	595	595	595
Can. Power	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	Senior	41	41	41	41
Can. Breweries	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	Sheep Creek	138	136	136	136
Can. Brew. priv.	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	Sherritt	228	218	218	218
Can. Car	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Sherritt	228	218	218	218
Celanese	21	21	21	21	Sherritt	228	218	218	218
Can. Celan. priv.	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2	Sherritt	228	218	218	218
Can. Ind. Al.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Sherritt	228	218	218	218

Versements de dividendes plus élevés au cours de février

Sur les actions transigées à la Bourse et au Curb de Montréal

Les distributions de dividendes sur des actions transigées sur la Bourse et le Curb de Montréal durant février ont donné un total de \$8,295,046 en regard de \$8,786,735 déboursés à cette fin durant le mois correspondant de l'an dernier.

Le total cumulé pour les deux premiers mois de l'année a été de \$59,932,636 comparativement à \$56,419,129 distribués en février 1948 et 1949, et pour les deux premiers mois de 1949.

Instruments aratoires	Fév. '49	Fév. '48	2 mois
Stocks d'avionneries	704,480	704,480	704,480
Accessoires d'autos	704,480	704,480	704,480
Banques et cie financières	1,672,832	1,585,103	1,672,832
Métaux de base et distillerie	19,700	66,700	2,979,197
Construction	927,774	244,065	1,379,657
Industries alimentaires	1,057,622	1,017,418	723,292
Mines d'or	1,113,293	1,113,293	3,420,470
Charbon, fer et acier	1,468,312	748,480	2,113,628
Minotier, et entrepôts grain	337,500	600,000	1,348,260
Industries divers	80,800	80,800	1,096,460
Pâtes et papiers	1,739,570	768,358	8,195,987
Outillage ferroviaire	262,531	222,531	1,401,281
Outillage ferroviaire	310,040	337,876	2,487,952
Commerce de détail	119,792	825,784	489,544
Textiles et vêtements	145,834	159,242	1,747,110
Transports	105,000	105,000	515,392
Services publics	328,611	968,017	5,769,730
	\$9,295,086	\$8,786,735	\$59,932,636

M. Frederick Johnson, président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, annonce les nominations suivantes: De gauche à droite, M. R. Holley Keefer, C.B.E., D.S.O., E.D., gérant de la compagnie à Montréal, nommé au poste d'adjoint du président; M. George Henry Lowndes, nommé au poste de gérant de la compagnie Bell à Montréal. Diplômé en génie, M. Keefer possède presque 25 ans d'expérience dans l'industrie du téléphone; il apporte à l'exercice de ses nouvelles fonctions un vaste bagage de connaissances d'ordre à la fois technique et administratif. M. Lowndes entra au service de la Compagnie de Téléphone Bell comme commis en octobre 1923.

Rôle essentiel de l'épargne dans notre développement économique

Nous devons mettre en réserve une partie de la production d'aujourd'hui afin d'améliorer celle de demain, affirme M. W.-T.-G. Hackett, conseiller économique de la Banque de Montréal

Fort-William, Ont., 1er — "Le déplacement du centre de gravité économique vers le continent nord-américain présente de grandes possibilités pour le Canada, pour peu que nous sachions les percevoir," telle est la pensée exprimée hier soir par M. W. T. G. Hackett, conseiller économique de la Banque de Montréal, au cours d'une causerie devant la Chambre de Commerce de cette ville.

"De l'autre côté de l'Atlantique, aujourd'hui, les gens regardent vers l'étranger," dit M. Hackett. "De tous les côtés, on entend parler de projets d'aller là où il existe des possibilités nouvelles, possibilités pour l'industrie au sens de ressources et de marchés, et pour les personnes sous forme d'une vie plus pleine."

"Est-il trop extravagant de laisser entendre que la solution ultime des dislocations économiques profondes qui se sont manifestées avec une telle évidence pendant la première moitié du vingtième siècle, comportera une grande migration de personnes et de talents d'une Europe surpeuplée vers le Nouveau-Monde?"

"D'un autre côté," déclare le conférencier, "j'ai peu d'espoir que nous puissions réaliser notre destinée économique, si on laisse se répandre en notre pays une philosophie qui confond la distribution du revenu avec la création des richesses, qui considère et de l'esprit d'entreprise comme antisociale et foncièrement répréhensible et qui, par l'accent qu'elle met sur la sécurité de l'individu, entrave et diminue la productivité générale dont, en dernière analyse, dépend le bien-être individuel et le progrès social."

BESOINS CONSTANTS DE CAPITAUX NOUVEAUX
La création ininterrompue d'une quantité suffisante de capitaux nouveaux, depuis le tracé de ferme jusqu'aux plus vastes usines industrielles, est une des conditions essentielles du progrès matériel, affirme M.

Moyenne des obligations à New-York

Complètes par la Presse Associée	20	10	10	10
Ferm. hier	97.2	101.9	102.0	65
Ferm. ant.	97.1	101.9	102.0	65
11 y a 1 sem.	97.1	101.9	102.0	65

LE ST-FRANCOIS-XAVIER A TRIOMPHE DES CITADELLES

Le club de Walter Buswell gagne dans une joute serrée

Il l'emporte sur les Québécois par 3 à 2 après une période supplémentaire — Shaw compte le but décisif — Les deux équipes sur un pied d'égalité — La joute décisive dans la Vieille Capitale, ce soir

Les partisans du club Saint-François-Xavier, dirigé par Walter Buswell, ancien joueur de défense du Canadien, ont pu voir leurs favoris l'emporter hier soir sur les Citadelles de Québec, dans une joute des séries éliminatoires de la Ligue Junior de hockey. Les deux équipes se sont affrontées à l'Auditorium de Verdun alors que les locaux triomphèrent de leurs rivaux par le résultat de 3 à 2 pour égaliser les chances, car à la suite de ce résultat les deux équipes se retrouvent maintenant à égalité avec chacune deux victoires à leur crédit.

La partie décisive aura lieu ce soir, au Colisée de Québec, et dans les deux camps la confiance règne, et l'on peut s'attendre à une autre lutte très contestée et à du jeu fort excitant.

La partie d'hier a tenu les spectateurs sur le pied de guerre du commencement à la fin et ce n'est que dans la période supplémentaire que le Saint-François a pu affirmer sa supériorité sur les représentants de la Vieille Capitale alors que Len Shaw a compté le but décisif avec le concours de Murphy.

Tous les joueurs du club vainqueur ont contribué à la victoire du Saint-François mais Gump Worsley, gardien de buts, s'est particulièrement distingué en faisant des arrêts sensationnels et il fut l'un des artisans de l'échec des Citadelles, qui étaient considérées au début de la saison comme le meilleur club du circuit. Les Québécois n'ont pas encore dit leur dernier mot et la partie de ce soir permettra peut-être aux protégés du président Byrne de faire un nouveau pas vers la finale des éliminatoires.

La défense du Saint-François-Xavier s'est également mise en évidence dans cette partie car elle a fort bien protégé le territoire du club montrealais et plusieurs attaques qui paraissaient fort dangereuses ont été brisées à la ligne bleue, particulièrement dans les deux premières périodes.

Le St-François a joué de malchance dans la première période et plusieurs belles chances ont été ratées; il en fut de même dans la deuxième engagement.

Plante, qui gardait les filets du club de la cité de Champlain, s'est fort distingué et sans sa belle tenue le résultat aurait été plus élevé.

Le St-François-Xavier fut le premier à compter car à la quatrième minute du jeu Saint-Jean a pu loger la rondelle dans les filets de Plante pour le premier but de la partie et cela grâce à une série de passes avec Parr et Desjardins.

Les Québécois, qui voulaient à tout prix éliminer le club de Buswell, se lancèrent résolument à l'attaque et deux buts successifs furent obtenus sur des lancers de Pichette et de Laliberté mais à la deuxième manche les Montréalais purent égaler les chances lorsque Parr, avec le concours de Saint-Jean, parvint à déjouer le cerbere des Citadelles.

Le jeu fut serré dans la troisième période et malgré les efforts répétés des deux équipes aucun point n'a pu être enregistré et ce n'est qu'à la manche supplémentaire que le sort de la joute fut scellé lorsque Shaw

parvint à compter le but qui assurait la victoire au Saint-François-Xavier.

CITADELLES — Buts: Plante; défenses: Houle, Oleksiuk; centre: Leclair; avants: Laliberté, Fréchette; subs.: Caouette, Pichette, Dubaut, Simard, Frangiskos, Dugue, Lagacé, Carbonneau, Watters.

SAINT-FRANCOIS-XAVIER — Buts: Worsley; défenses: Robidoux, Conway; centre: Lapointe; avants: Chevalier, Gervais; subs.: Mudie, Hotte, Renaud, Pridham, Shaw, Mercier, Desjardins, Saint-Jean, Parr.

SOMMAIRE

Première période

1—St-Frs-Xavier: St-Jean (Parr-Desjardins) 4.00

2—Citadelles: Pichette, (Leclair) 8.42

3—Citadelles: Laliberté 18.59

Punitions: Frangiskos, Gervais.

Deuxième période

4—St-Frs-Xavier: Parr, (St-Jean) 3.20

Punition: Conway.

Troisième période

Aucun point.

Punitions: Renaud, Simard, Oleksiuk.

Période supplémentaire

5—St-Frs-Xavier: Shaw (Murphy) 5.03

Punition: aucune.

DANS LA LIGUE DEPRESSION

LE COMMERCE L'EMPORTE SUR LES SAGES PAR 4 A 3 PENDANT QUE LES GRADS SONT VAINCUS PAR LES HOBOS A L'ARENA DE ST-LAURENT

Dirigés à l'offensive par Léon Pilon, qui a compté trois buts dont le but décisif, le Commerce a pris possession de la première place dans le classement de la ligue de hockey Dépression en triomphant difficilement des Sages par 4 à 3, hier soir, dans la deuxième partie d'un programme double disputé à l'Aréna de St-Laurent. Les Sages étaient renforcés par le retour au jeu de Pierre-Paul Daigle. Dans la première partie, les Hobos ont eu raison des Grads par 4 à 3 également.

Pilon et Tremblay ont été les étoiles du Commerce, tandis que Gerry Heffernan, le meilleur compte de la ligue, s'est de nouveau mis en évidence pour les Hobos en comptant le but devant assurer la victoire à son club. Sullivan, Dion et Blanchard furent les meilleurs pour les Grads. Les deux parties furent intéressantes et dotées de rudesse.

HOBOS 4, GRADS 3

Première période

1—Hobos: Ferguson, (Bastien) 5.20

2—Hobos: Pauzé, (Beaulac) 8.07

3—Grads: Carignan, (Martin-Brisebois) 10.10

Aucune punition.

Deuxième période

4—Hobos: Bastien 2.57

5—Grads: Carignan, (Brisebois) 7.15

Punition: Delormier.

Troisième période

6—Grads: Delormier, (Carignan) 8.07

7—Hobos: Heffernan 7.23

Punitions: Delormier, Côté.

SAGES 3, COMMERCE 4

Première période

Aucun but.

Aucune punition.

Deuxième période

1—Commerce: Pilon, (Tremblay) 4.12

2—Sages: Blanchard, (Sullivan) 7.45

3—Commerce: Pilon, (Elie) 10.56

Punitions: Laverdure, Gabarino.

Troisième période

5—Sages: Dion 4.17

6—Sages: Gabarino, (Jodoin) 10.10

7—Commerce: Pilon, (Tremblay) 13.25

Aucune punition.

LA LUTTE POUR LE CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LA LIGUE NATIONALE DE HOCKEY CONTINUE D'ÊTRE FORT CONTESTÉE MAIS ROY CONACHER, DES EPERVIERS DE CHICAGO, EST TOUJOURS EN TÊTE DES COMPTES MEME SI SON AVANCE N'EST PAS CONSIDÉRABLE. LE MEILLEUR D'UN POINT DE VUE C'EST SON COMPAGNON DE JEU, DOUG BENTLEY, QUI CONVIENT DE FAIRE REMARQUER QUE CONACHER A JOUÉ DEUX PARTIES DE PLUS QUE LE FRÈRE DE MAX.

La lutte pour le championnat individuel de la ligue Nationale de hockey continue d'être fort contestée mais Roy Conacher, des Eperviers de Chicago, est toujours en tête des comptes même si son avance n'est pas considérable. Le meneur d'un point de vue c'est son compagnon de jeu, Doug Bentley, qui convient de faire remarquer que Conacher a joué deux parties de plus que Doug, mais il a toutefois l'avantage de détenir la première place.

Sid Abel des Ailes de Détroit vient loin en arrière des meneurs avec seulement quatre points soit deux de plus que Jimmy Conacher et quatre de plus que Bill Mosienko des Eperviers de Chicago.

Billy Reay est toujours le meilleur compte des Canadiens avec 39 points, tandis que Maurice Richard vient en 2e place avec 36.

Bill Durnan a été déjoué le moins souvent, soit 119 fois, tandis que Rayner a décroché 7 blanchissages, soit un de plus que le cerbere des Canadiens.

Voici les comptes:

R. Conacher, Chic.	B. A. Pts
B. Bentley, Chic.	20 41 61
Abel, Détroit	22 22 44
J. Conacher, Chic.	22 20 42
Mosienko, Chicago	17 23 40
Roy, Chicago	16 24 40
Reay, Chicago	19 20 39
Bobnar, Chicago	18 21 39
Watson, Toronto	21 17 38
Lindsay, Détroit	19 19 38
Poile, Détroit	17 20 37
Richard, Canadien	19 17 36
M. Bentley, Toronto	17 18 35
Pierson, Boston	17 18 35
Kennedy, Toronto	16 19 35
Babcock, Canadien	19 14 33
Warwick, Boston	18 15 33
Smith, Boston	16 17 33
Sandford, Boston	15 18 33
G. Stewart, Chicago	17 15 32
Carveth, Canadien	11 21 22
Gardner, Toronto	10 20 30
Laprade, Rangers	18 11 29
Lund, Rangers	13 16 29
McFadden, Détroit	13 17 29
Eznicicki, Toronto	13 14 27
Kaletka, Rangers	10 17 27
O'Connor, Rangers	8 19 27
Raleigh, Rangers	10 16 26
Couture, Détroit	16 9 25
Horeck, Détroit	11 14 25
Mossdel, Canadien	16 8 24
Peters, Boston	11 13 24
Pavelich, Détroit	10 14 24
Howe, Détroit	7 17 24
Leswick, Rangers	11 12 23
Fisher, Rangers	8 14 22
Schmidt, Boston	6 16 22
Lach, Canadien	10 11 21
McNab, Détroit	9 11 20
Quackenbush, Dtr.	6 13 19
Gee, Détroit	16 13 19
Reyn, Boston	6 13 19
Albright, Rangers	13 5 18
Dumart, Boston	10 8 18
Mickoski, Rangers	10 8 18
Harmon, Canadien	7 11 18
Thomson, Toronto	4 14 18
Dussault, Canadien	9 8 17
Gouldin, Chicago	4 13 17
Brown, Chicago	8 8 16
Prystay, Chicago	9 6 15
Enio, Détroit	9 6 15
Lynn, Toronto	7 8 15
Harvey, Canadien	3 12 15

GARDIENS DE BUTS

Durnan, Canadien pe bl mo.

Lumley, Détroit 126 6 2.33

Broda, Toronto 132 5 2.59

Rayner, Rangers 129 7 2.63

Brimek, Boston 129 1 2.87

Henry, Chicago 179 0 3.44

En plus des instructeurs du National, assistaient à cette fête: MM. Jean Aguin, Jean Berrette, Gustave Cardinal, Roger Carbonneau, Eugène Courtois, Sarto Desnoyers, J.-A. Desrochers, Dr Domingue, Paul Doroche, J.-P. Elie, Paul Garant, Omer Gau-

thier, Gauvreau, Rodolphe Godin, Léo Guimond, Roger Latu-

relles, notaire J.-Théo. Legault, Jr., L. Lépérance, Roger Martel, Roger Messier, Pierre Michaud, P.-E. Paquette, Adjuir Perron, C.-E. Préfontaine, Maurice Préfontaine, Jean Robillard, Roger Rochon, Alphonse Therrien, Paul Vieux, Jean-Paul Hanelin.



Arthur Thibault, des Trois-Rivières (à gauche) a décroché le championnat canadien junior sur les sauts en ski lors du concours tenu à Fort William, récemment. Bill Irwin, de Winnipeg (à droite) a gagné les honneurs du championnat dans le cross-country et sauts dans la catégorie des seniors. (Photo C.P.A.)

Trois rencontres auront lieu ce soir chez les Juniors

Le St-François-Xavier participera à la joute finale contre les Citadelles, à Québec, pendant que le Trois-Rivières sera opposé au Canadien et que le National recevra le Victoriaville au Forum

Les séries éliminatoires de la Ligue Junior se continueront ce soir alors que trois parties seront disputées parmi les équipes qui ont pris les premières places de leurs sections respectives et ces joutes suscitent un vif intérêt.

Le St-François-Xavier ira dans la Vieille Capitale pour faire face aux Citadelles de Québec dans la partie décisive car le vainqueur de ce soir passera dans les semi-finales tandis que le vaincu devra attendre à l'an prochain pour prendre sa revanche.

Au Forum, deux rencontres seront disputées et l'on compte sur une assistance fort nombreuse.

Dans la première joute, les Reds des Trois-Rivières seront opposés au Canadien tandis que le National rencontrera les Tigres de Victoriaville dans l'autre rencontre.

Les Reds et le National, qui mènent par deux parties à une, sont confiants de mettre fin à leur série respective ce soir.

La première joute qui opposera le Canadien au club de Jack Toupin devrait fournir du jeu très intéressant. Après qu'ils eurent perdu la première joute, 5 à 3, les joueurs de Jack Toupin ont gagné les deux suivantes par la faible marge d'un point.

Alphonse Thérien, président de la ligue, a assisté à la joute de dimanche dernier et il a dit que la partie avait fourni du jeu très intéressant. Thérien a également déclaré hier qu'il n'avait que des félicitations à adresser

aux partisans des Trois-Rivières, qui n'ont fait aucune scène de dépit après leur défaite.

Les deux clubs seront au grand complet pour la joute de ce soir. Sam Pollock, qui a été suspendu par la ligue, a été obtenu des Red Wings de Galt la semaine dernière. Au cours des deux premières parties auxquelles il a pris part avec le National, Tkachuk a enregistré un but et fourni quatre assistances. Sylvio Mantha le considère comme un brillant joueur d'équipe.

Les Tigres de Victoriaville ont causé une certaine surprise en l'emportant au compte de 5 à 4, dimanche dernier, mais les joueurs de Sylvio Mantha se promettent bien de triompher ce soir pour mettre fin à la série.

Si le National gagne, il rencontrera le gagnant de la série St-François-Xavier dans la finale de la division Sud.

Butch Marchant sera de nouveau inactif ce soir, mais Jean-Paul Jeanneau, Bombacco, McCabe et Tkachuk seront à leur poste.

Les lignes d'attaque seront formées de Trudel-Desaulniers-Dolbec, Geoffroy-Bourgeois-Quesnel et Pepin-Caduc-Racette.

Le programme comprend aussi de nombreuses attractions fournies par des artistes réputés. On y verra des acrobates, des jongleurs, des équilibristes, en un mot tout ce qui fait passer une agréable après-midi.

La fête commence à deux heures précises.

LE CORNWALL VAINQUEUR

LES CALUMETS ONT VAINCU LES VOLANTS DE HULL PAR 6 A 5 APRÈS DEUX PÉRIODES SUPPLÉMENTAIRES — LA PROCHAINE JOUTE VENDREDI

Ottawa, 1er. — Grâce au but enregistré par Pete Long, à la deuxième période supplémentaire, les Calumets de Cornwall ont pu prendre l'avance d'une partie sur les Volants de Hull dans la série éliminatoire qui décidera du championnat de la ligue Senior de l'est du Canada. Les visiteurs, qui triomphèrent par 6 à 5, hier soir, mènent maintenant par deux victoires contre une défaite dans cette série de quatre de sept. La prochaine joute aura lieu à Cornwall vendredi soir.

CORNWALL — Buts: Scarlett; défenses: Batten, Emerton; centre: P. Long; avants: F. Long, Garand; subs.: Flanagan, Gardner, Hodgson, Denny, Marlin, Webster.

HULL — Buts: Saint-Denis; défenses: E. Reinhardt, L'Heureux; centre: Léger; avants: Legris, Blodau; subs.: Séguin, D'Aoust, P. Reinhardt, Laflamme, Sarra-Bournet, Blondin, McLean, Meronek.

Arbitres: H. Shouldice, Stan Pratt.

Première période

1—Hull: Meronek, (Laflamme) 14.27

Punitions: E. Reinhardt, Batten.

Deuxième période

2—Cornwall: Garand, (P. Long-F. Long) 1.02

3—Hull: Sarra-Bournet, (Laflamme) 2.02

4—Cornwall: Batten 8.50

5—Cornwall: Flanagan, (Gardner) 9.02

6—Hull: Léger, (P. Reinhardt) 15.04

7—Cornwall: P. Long, (F. Long-Garand) 15.25

Punitions: Flanagan, Sarra-Bournet.

Troisième période

8—Hull: Meronek, (Léger-L'Heureux) 19.22

Punitions: Denny, Garand.

1re période supplémentaire

9—Cornwall: Gardner, (Denny-Flanagan) 4.40

10—Hull: Sarra-Bournet, (Meronek-Séguin) 7.29

Punitions: Hodgson, G. Reinhardt, Gardner.

2e période supplémentaire

11—Cornwall: P. Long, (Gardner) 7.46

Punition: aucune.

COMBAT NUL AU ST-JACQUES

CES DEUX LUTTEURS ONT DU QUITTER L'ARENA A CAUSE DE LA LOI DU COUVRE-FEU SANS AVOIR PU DÉCIDER DE LA VICTOIRE — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Harry Madison et Tiger Flowers ont annulé dans la finale du combat St-Jacques hier soir, alors que le combat pour le titre de la victoire — LES AUTRES RENCONTRES

Le tournoi des Golden Gloves

Les inscriptions doivent se faire avant le 10 mars — Les concurrents seront nombreux

Dans trois semaines environ, commenceront les Golden Gloves. Une activité fébrile règne dans tous les gymnases de la métropole. Les inscriptions doivent se faire avant le 10 mars prochain, car la nésie des boxeurs aura lieu à la Palestre Nationale, dimanche, le 13 mars prochain, et les premières éliminatoires commenceront dix jours plus tard.

Un succès sans précédent couronnera le tournoi de boxe des Golden Gloves de cette année, s'il faut en juger par l'enthousiasme et la nombreuse représentation des clubs de boxe de Montréal, qui ont répondu à l'invitation du sportsman bien connu, M. Jean Barrette, président de cette organisation pour l'année 1949. En effet, plus d'une centaine d'instructeurs de boxe, d'officiels et de représentants de l'A.A.U. du Canada se sont engagés à collaborer avec le club National de la rue Sherbrooke dans l'organisation du tournoi de cette année. Si l'on en juge d'après les estimés prélevés lors de la réunion tenue à la Palestre, plus de deux cents boxeurs participeraient aux Golden Gloves 1949 et

si l'on inclut les inscriptions d'Ottawa, de Cornwall, de Valleyfield, de Sherbrooke, de Brockville et d'autres localités, environ 350 boxeurs participeraient au tournoi de cette année, ce qui constituerait un record. Les préparatifs préliminaires et les tournois vont bon train et, déjà, l'organisation a fait voir les échantillons des prix, qui ont une valeur de \$3,500, qui seront offerts aux concurrents en plus de superbes trophées, les boxeurs recevront des prix tels que sacs de voyage, robes de chambre en satin, maillots de boxe en satin, coupe-vent en satin réversible, porte-monnaies en cuir, écussons. Un habit sera offert à l'instructeur qui aura le plus de gagnants et le trophée Jack Dempsey sera remis au club qui couronnera le plus de champions, le National remettra à ce club, une valeur de \$100 d'équipement de boxe.

Tous les boxeurs qui désirent participer dans la classe des novices (commençants), et les amateurs peuvent se procurer des formulaires d'inscription en communiquant avec le comité des Golden Gloves, 840, rue Cherrier, Montréal.

CLUB DE SKI METROPOLE

Depuis le début de la saison du ski, le club de ski Métropole a été très actif. Le club a visité les endroits suivants: Sainte-Adèle, Val Morin (deux fois), Saint-Sauveur, Lake Placid, N.Y., Lac L'Acadie. Chaque dimanche les membres viennent nombreux aux excursions, et à toutes les semaines la liste des inscrits s'allonge d'une quinzaine de nouveaux membres. La popularité de ce club est très grande parmi les skieurs résidents dans les paroisses de l'Immaculée-Conception, Saint-Pierre-Claver, Saint-Eldard, Saint-Jacques, Saint-Arsène, Saint-Alphonse d'Youville, Sainte-Cécile. De plus le club a une section à Mont-Tremblant et à Pointe aux Trembles, où il y a départ d'un autobus spécial qui reconduit les membres aux mêmes endroits le soir.

Il est encore temps de s'inscrire parce que le club Métropole aura de belles excursions durant tout le mois de mars: le 6 à Mont-Tremblant, le 13 à Val-d'Or, le 20 à Saint-Jovite, le 27 à Mont-Tremblant (fin de semaine).

Dimanche le 6 mars, les membres iront à Mont-Tremblant. Il leur sera servi des plats chauds et les excursions sont très intéressantes. Cette excursion est la plus populaire à chaque année parce que le nombre est le double de celui des excursions plus rapprochées. Tous les skieurs membres ou non du club Métropole qui désirent venir à Mont-Tremblant doivent en avertir la direction

au plus tard dimanche soir, le 2 février, car le nombre d'autobus réservés sera limité à quatre seulement.

Pour tous renseignements supplémentaires prière de s'adresser au capitaine du club Raymond Vincent, DO 3443, ou au président Roger Hébert, CH 5176.

au plus tard dimanche soir, le 2 février, car le nombre d'autobus réservés sera limité à quatre seulement.

Pour tous renseignements supplémentaires prière de s'adresser au capitaine du club Raymond Vincent, DO 3443, ou au président Roger Hébert, CH 5176.

au plus tard dimanche soir, le 2 février, car le nombre d'autobus réservés sera limité à quatre seulement.

Pour tous renseignements supplémentaires prière de s'adresser au capitaine du club Raymond Vincent, DO 3443, ou au président Roger Hébert, CH 5176.

au plus tard dimanche soir, le 2 février, car le nombre d'autobus réservés sera limité à quatre seulement.

Pour tous renseignements supplémentaires prière de s'adresser au capitaine du club Raymond Vincent, DO 3443, ou au président Roger Hébert, CH 5176.

au plus tard dimanche soir, le 2 février, car le nombre d'autobus réservés sera limité à quatre seulement.

Pour tous renseignements supplémentaires prière de s'adresser au capitaine du club Raymond Vincent, DO 3443, ou au président Roger Hébert, CH 5176.

au plus tard dimanche soir, le 2 février, car le nombre d'autobus réservés sera limité à quatre seulement.

Pour tous renseignements supplémentaires prière de s'adresser au capitaine du club Raymond Vincent, DO 3443, ou au président Roger Hébert, CH 5176.

au plus tard dimanche soir, le 2 février, car le nombre d'autobus réservés sera limité à quatre seulement.

Pour tous renseignements supplémentaires prière de s'adresser au capitaine du club Raymond Vincent, DO 3443, ou au président Roger Hébert, CH 5176.

Rien n'est bon comme un Boston

EN PRODUIT DE LA BOSTON & GROSSE LIMITED

ACCESSOIRES D'AUTOS

PROJECTEUR MOBILE "UNITY"

Se pose sur le côté de la carrosserie avec poignée à l'intérieur permettant au conducteur de la manœuvrer de manière à éclairer sous différents angles. ch., 29.95

Protège-grille "HELMS"

Tout chromé — Solide construction. S'adapte sur toutes les marques d'autos. Modèle populaire, ch., 37.50

PORTE-LICENCE

Avec cadre métallique et vitre incassable. Permet de garder la licence propre et lisible. ch., 5.00

Omer De Serres

1200 SANGUINET LA. 0251 6793, rue ST-HUBERT

Rayon de l'automobile

LETTRE D'EUROPE

Opinions anglaises et canadiennes sur le Canada exposées dans le Dictionnaire Diplomatique

La structure ethnique du Canada — Les Canadiens en face des Etats-Unis, de l'Angleterre et du Commonwealth

(Par Alcide EBRAY)

(Suite d'hier)

Pour ce qui est du Canada, nous trouvons d'abord un exposé de M. Malcolm MacDonald, haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada. Cet exposé contient des considérations si importantes sur le Canada, que nous croyons devoir le reproduire en entier. Le voici :

"Le Canada a une surface territoriale beaucoup plus grande que la totalité des Etats-Unis, bien que sa population ne soit que les 9% de celle de la grande République. Le Canada s'étend presque jusqu'au Pôle Nord; il englobe beaucoup des îles Arctiques, et l'un des problèmes nationaux du Canada consiste à adapter le peuple canadien aux répercussions du contact avec la civilisation des hommes blancs, et à épargner à ce peuple sympathique et robuste, mais primitif, la tragédie qui a décliné les hommes de la race rouge en Amérique du Nord. La plus grande partie du Canada, du Nord est encore très peu développée. Des milliers de kilomètres carrés n'y sont encore habités que par de très petites communautés blanches éparpillées, composées de trappeurs, de marchands de fourrure, de missionnaires et de la Police montée canadienne, par des bandes d'Indiens trappeurs et chasseurs, par le peuplement des Esquimaux le long des rives arctiques. Il se peut que la Grande Route de l'Alaska, deux ou trois lignes aériennes nordiques, et d'autres innovations de ce genre, amènent le développement du Canada du Nord. Ceci dépend beaucoup de la quantité de richesses minérales qui sont encloses dans son vieux sol rocheux. La grande majorité des Canadiens vit dans une bande relativement étroite de pays habités, située immédiatement au nord de la frontière des Etats-Unis. Il y a là un peu moins de douze millions d'habitants. C'est la nation canadienne. L'existence de la nationalité canadienne est une réussite certaine. Tant de facteurs auraient pu aggraver la situation. Par exemple, historiquement, les citoyens du Canada, entre les côtes atlantiques et pacifiques, ne se sont réunis que depuis deux générations. Géographiquement, ils sont divisés en neuf provinces, dont chacune a ses intérêts et ses propres et leur gouvernement particulier. Pour la race, la religion, la langue maternelle, ils ont entre eux des différences criantes. Dans la prairie, par exemple, existent des communautés en voie d'accroissement, d'Ukrainiens, de Polonais, d'autres peuples de l'Europe centrale. L'élément le plus important, susceptible de troubler l'harmonie nationale du Canada,

DÉFAITES VOTRE VALISE ET VIVEZ DONC!

Avez-vous l'habitude de remettre à plus tard ces petites joies dont vous rêvez et qui donnent tant de prix à la vie? Vous vous dites sans doute: "Quand j'aurai un peu d'argent devant moi"... ou "quand les enfants seront élevés"... mais les années passent sans que vous puissiez vraiment vous mettre à vivre! Dans un article éminemment profitable, SELECTION du Reader's Digest pour mars vous apprend comment vous pouvez — et pourquoi vous devez — jouer de la vie dès maintenant, au lieu de vous contenter d'en rêver.

Dans ce même numéro de Sélection: L'épopée du Pacifique Canadien. Sans lui le Canada à l'ouest des Grands Lacs serait peut-être aujourd'hui gouverné par Washington. Lisez l'histoire de ce colosse industriel dont les activités pénètrent dans tous les domaines de la vie canadienne, et vous serez plus de 100 entreprises secondaires.

Le crime parfait. Il croyait avoir réussi le crime parfait. Et cependant, la police était là à sa porte! Lisez comment, par une surprise ironie du sort, le cadavre d'anniversaire qui lui avait adressé sa victime servait à faire pincer un meurtrier.

"Je suis un voleur". Aveugle, sourd, invalide à tel point qu'il ne peut se retourner sans aide, un industriel riche de son lit la réalisation de ses propres inventions... et se considère le plus chanceux des hommes! Un récit où vous puiserez courage et inspiration.

L'art d'aimer la musique. Elle calme vos nerfs, apaise vos craintes et vous détend l'âme, si vous savez comment la prendre. Un musicien distingué vous l'apprend ici, de façon humoristique mais profitable.

Hiroshima retrouve ses fleurs

Country Club pour ouvriers

La grande peste du Moyen-Age

En tout, 31 articles passionnants et instructifs, tirés des meilleures publications de l'heure.

Achetez le No de mars

Sélection du Reader's Digest

160 Pages 25c

Au hasard de la science

par Adrien ROBITAILLE

ANESTHESIE

L'Institut neurologique Burden, de Bristol, en Grande-Bretagne, rapporte avoir fait sur des animaux l'essai concluant d'un nouveau procédé anesthésique qui ne recourt plus à des agents chimiques comme l'éther ou le chloroforme mais au courant électrique utilisé sous faible voltage. Le Dr Walter, chargé des recherches sur ce point à l'Institut, explique avoir tiré son inspiration de ces pulsations ou ondes générées par notre cerveau et qui, bien que nous en connaissions mal la nature, semble agir de même façon que les ondes électriques.

La fréquence de ces ondes d'électricité interne, on le sait déjà, varie durant la journée, suivant le degré de notre activité; elle se modifie en particulier notablement au moment du passage de l'état de veille à celui de sommeil. Le Dr Walter a donc cherché s'il était possible de modifier artificiellement ce courant, selon le phénomène d'influence à distance que les électriciens appellent "induction" et de créer volontairement le sommeil.

En savant consciencieux il a naturellement expérimenté sur lui-même. S'il n'a pas réussi à s'endormir parfaitement, tout au moins peut-il attester que les piqûres et pincements que ses aides lui faisaient subir sur ses instructions ne lui ont pas semblé aussi désagréables qu'ils auraient été dans l'état normal de la veille. A son dire, il ne s'agit plus que de reconnaître, par tâtonnement, la fréquence désirée pour arriver au succès complet.

CHIRURGIE

Nous nous permettons ici de revenir sur un cas déjà cité par les journaux de cette semaine et qui constitue un bel exemple de chirurgie plastique. Il s'agit d'un garçonnet de huit ans, né sans le pavillon de l'oreille externe et à qui on s'apprête à donner les oreilles dont la nature a oublié de le pourvoir. Pour cela, on se servira de cartilage retiré de la région costale; après l'avoir modelé selon la forme convenable, on le placera pour un temps dans la région défectueuse du pavillon afin que les vaisseaux de la peau, de l'épithélium, conjonctif etc., puissent se développer parfaitement. Une fois à point, seconde opération de transplantation et greffe définitive cette fois.

BIOLOGIE

Le secrétaire américain de l'Agriculture croit avoir trouvé une meilleure méthode de conserver les oeufs en entrepôt frigorifique sans briser la coquille. Il fallait jusqu'ici renoncer à porter la température de l'entrepôt au-dessous du point de congélation de l'eau, car le liquide de l'oeuf, en se transformant en glace requerrait un plus grand espace que la coquille ne pouvait lui en offrir et celle-ci ne pouvait que se briser; mais en maintenant la température au-dessus de 32 degrés Fahrenheit, c'est-à-dire cette fois la fraîcheur de l'oeuf que l'on metait en danger. Les experts du secrétariat disent avoir découvert un moyen d'évaporer par les pores de la coquille une quantité d'eau suffisante pour que le gel ne mette plus la coquille en péril.

OPTIQUE

Un astrophysicien de Détroit, Horace W. Webster, vient de rappeler à ceux qui se proposent de construire des avions-fusées capables de les porter jusqu'à la lune qu'ils risquent de ne plus apercevoir cette planète après leur départ de la terre. Les futurs astronautes ne pourraient non plus voir le soleil. Cela n'a rien de si surprenant si l'on songe à la nature de la lumière. La physique nous définit en effet ce phénomène comme un ébranlement ondulatoire de la matière. L'ondulation lumineuse peut se protéger, en fait, d'une manière intéressante, presque vide; mais elle a besoin d'un support, tout au moins à son point d'arrivée, si on veut pouvoir l'apercevoir. Sur notre globe, ce support est fourni par les particules de matière en suspension dans l'atmosphère. Mais, dans le vide interstellaire, le support manquant, l'onde lumineuse devient invisible. L'astronaute aurait donc besoin d'un écran fluorescent pour changer en lumière visible les rayons gamma de luminosité provenant du soleil.

ASTRONAUTIQUE

Un bulletin publié par l'aviationnisme Curtis-Wright confirme le bruit que les savants au service du gouvernement américain travaillent en ce moment à tracer les plans et préparer la construction d'appareils aériens capables d'une vitesse pouvant aller jusqu'à 10,000 milles à l'heure et destinés à circuler couramment dans la stratosphère. De rares informations assez peu claires avaient déjà paru sur ces projets; mais c'est la première fois que l'on apporte sur la question autant de précisions.

Le bulletin de la Curtis-Wright explique que les savants américains sont à l'oeuvre à la fois sur une bombe-robot à réaction capable de parcourir 2,000 milles à l'heure sur un avion à fusée d'une vitesse presque double et sur une espèce de plate-forme aérienne qui pourrait jouer, comme satellites de notre globe, un rôle que peut sembler à celui des navires à poste fixe qui servent de relais pour la navigation interstellaire. Les experts du secrétariat signalent les navires et avions en péril dans leur secteur de surveillance. Le secrétaire à la Défense James Forrestal avait déjà fait allusion à ce dernier projet dans son récent rapport annuel.

Au dire de quelques experts, le premier Etat à réaliser un tel projet pourrait être assuré de dominer le reste de l'univers sans conteste. Une plate-forme de ce genre pourrait en effet servir aussi bien en temps de guerre que de paix. Durant un conflit, elle aurait le rôle de terrain de lancement pour des bombes-robots à longue portée. Pendant une période de paix, elle servirait de guide à la navigation océanique, la plate-forme serait un réflecteur et un relais pour les ondes de radio, de radar et de télévision, en même temps qu'elle aiderait grandement à des études astronomiques poussées de plus près. Elle serait d'abord contrôlée à distance, en même temps qu'on étudierait les moyens d'y installer plus tard un équipage.

La Croix Rouge canadienne veut recueillir \$5,000,000

L'objectif montréalais est de \$875,000 et celui de la province \$1,250,000

Montréal, 1er. — Plusieurs milliers de Montréalais des deux sexes et de tous les âges ont commencé hier à recueillir des fonds pour la Croix-Rouge canadienne, c'est-à-dire pour les transfusions de sang gratuites et autres oeuvres de la Croix-Rouge. La tâche de ces auxiliaires est immense, si l'on songe qu'ils devront visiter des milliers de Montréalais afin de réunir \$875,000 objectif que s'est fixé cette année la Croix-Rouge de Montréal. L'objectif provincial est de \$1,250,000 et l'objectif national de \$5,000,000.

Cette année la campagne durera trois jours de moins que l'an passé, et l'on devra donc activer le travail en conséquence. Les auxiliaires devront fournir un plus grand effort, mais d'autre part ils profiteront de certains facteurs psychologiques, comme le signalent les directeurs de la campagne. En effet, au cours de la période de souscription, soit du 28 février au 16 mars inclusivement, il y aura "jours de paie" dans les industries et les maisons d'affaires.

La Croix Rouge signale qu'il reste encore de la place pour quelques auxiliaires dans sa très vaste organisation de campagne à Montréal, mais dans le groupe connu sous le nom de "Division métropolitaine", laquelle comprend les auxiliaires qui passent de porte en porte. Cette division est sous la présidence conjointe de MM. Philip H. Robb et Pierre P. Daigle. Les volontaires désireux de consacrer leur temps ou une partie de leurs loisirs à cette oeuvre, sont priés de téléphoner à Mlle Marie Trudeau, ou Mme D. C. Brown, 5185.

On prévoit que la campagne recueillera le succès désiré non seulement à Montréal, mais dans le Québec et dans tout le Canada. Les donateurs devront cependant contribuer en moyenne 50 pour cent de plus qu'ils ont donné l'an dernier.

La division des noms spéciaux de Montréal est sous la présidence conjointe du lieutenant-col. Pierre Sévigny, du lieutenant-col. F. Harrington, de Mmes Keith Gordon et René Mongeau et de M. Irving Ridell, M. M. E. Tansy est directeur de la campagne, dont les présidents généraux conjoints sont le lieutenant-col. Lucien Lalonde et M. C. W. Ismay.

Nouveau conseil

L'Association des Plombiers, soudeurs et poseurs d'appareils de chauffage a procédé à ses élections. M. Albert Gibeau a été réélu par acclamation président pour un 4ème terme consécutif.

Les autres officiers élus sont les suivants: M. D. Bourbonnais, 1er vice-président, M. Henri Clément, 2ème vice-président, M. Gérard Clément, secrétaire-archiviste, M. Paul Bruneau, secrétaire-trésorier, pour un 3ème terme, M. Alphonse Gibeau, secrétaire pour un 3ème terme; M. Camille Péland, agent d'affaires.

Le comité exécutif se compose des membres suivants: MM. Oscar De Séve, Gérard Clément, Henri Gibeau, Armand Tanguay, Henri Clément, Alphonse Gibeau, M. Caya, U. Delorme et Claude Désautels.

Le Pape aux évêques de Hongrie

Texte intégral de la lettre de Sa Sainteté, en date du 2 janvier — Pourquoi celle-ci n'a été publiée que le 10 février dans l'"Osservatore Romano" — La religion chrétienne ne peut pas être vaincue

L'ELOGE DU CARDINAL PRIMAT

L'Osservatore romano du 10 février reproduit une lettre que le Pape Pie XII a adressée à l'évêque hongrois le 2 janvier et qui avait été tenue secrète jusqu'à ce jour pour ne pas envenimer les difficultés et accentuer la persécution. En voici la traduction intégrale, empruntée à l'agence Kipa, ainsi que ce bref préambule, par la Liberté, de Fribourg, Suisse :

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction apostolique.

La nouvelle, que Notre Fils très cher, le cardinal Joseph Mindszenty, archevêque d'Esztergom, a été avec une téméraire audace arrêté et éloigné de son siège. Nous a frappé d'une profonde affliction, car nous voyons gravement offensé dans ce Prêlat si méritant le respect sacré dû à la religion et à la simple dignité humaine.

C'est pourquoi la conscience et le devoir Nous obligent à exprimer publiquement Notre regret et Notre plainte de ce qui a été accompli contre les droits de l'Eglise, à la plus grande tristesse et indignation non seulement des catholiques hongrois, mais aussi de ceux du monde entier, et à protester solennellement contre la grave injure infligée à toute l'Eglise.

Nous connaissons bien les mérites de cet excellent Pastour. Nous connaissons la ténacité et la pureté de sa foi. Nous connaissons sa force apostolique à protéger l'intégrité de la doctrine chrétienne et à revendiquer les droits sacrés de la religion. Que si, avec un courage intrépide et fort, il considéra comme de son devoir de s'opposer, quand il vit la liberté de l'Eglise toujours plus limitée et restreinte de multiples manières et surtout quand il vit empêchés, au grand dommage des fidèles, le magistère et le ministère ecclésiastiques, qui ont droit de s'exercer non seulement dans les églises, mais aussi ouvertement dans les manifestations publiques de foi, dans les écoles inférieures et supérieures, par la presse, par les pieux pèlerinages aux sanctuaires et par les associations catholiques, ceci ne peut certainement pas être pour lui un motif d'accusation et de déshonneur, mais plutôt de haut éloge, puisqu'on doit l'inscrire à son devoir de Pasteur vigilant.

Nous désirons par conséquent, vénérables Frères, prendre vivement part d'un coeur paternel à votre douleur et à votre affliction. Nous désirons aussi vous adresser, au nom de Notre-Seigneur, Notre exhortation pour que, selon la manière de faire qui a toujours été la vôtre, ainsi et plus particulièrement encore dans les graves difficultés actuelles, vous continuiez à exercer votre ministère pastoral avec une application assidue et en unité d'esprit, de coeur et d'action, vous souvenant toujours que pour la liberté de l'Eglise et pour ses droits sacrés, on doit supporter non seulement les fatigues et les souffrances, mais encore la perte de la vie, si cela était nécessaire.

Nous avons pleine confiance que vous répondrez à Notre appel paternel avec une activité pleine de spontanéité et d'empressement, et que toute la Hongrie catholique, à Nous si chère, dont l'histoire respicendit sa gloire dans les annales de l'Eglise,

Alexander a quitté Montréal

Le gouverneur général retourne à Ottawa après une visite de trois jours dans notre ville

Le gouverneur général du Canada, le vicomte Alexander, est retourné, à Ottawa après une visite de trois jours à Montréal. Le gouverneur était accompagné de son secrétaire personnel et de son aide-de-camp. Il est monté à bord du train à la gare Windsor, à 8 h. 25 du matin. Le groupe vice-Royal a voyagé à bord de deux wagons privés.

Lord Alexander a assisté à dîner au mess des Canadian Grenadier Guards, samedi soir. Samedi matin, il a visité les quartiers généraux de la campagne de la Marche du Livre, à l'Université de Montréal.

Samedi soir, le gouverneur a présenté des certificats de qualification à six lieutenants des Grenadier Guards. Il n'a pas prononcé de discours officiel.

Le vicomte a félicité le personnel de la campagne du Livre, à l'Université de Montréal. Cette campagne a pour but de remplacer les livres perdus ou détruits dans les bibliothèques d'Europe, au cours de la guerre. Lord Alexander a été accueilli à l'Université par Mgr Olivier Maurault, recteur, M. Honoré Parent, président conjoint de la campagne, et M. William Hamilton, directeur local de cette campagne. Son Excellence a dit qu'il connaissait très bien par expérience, les besoins de livres de plusieurs universités d'Europe.

saura se montrer digne d'elle-même dans les contingences douloureuses et difficiles de l'heure présente. Elle saura aussi donner aux autres peuples de splendides exemples de force chrétienne.

Nous savons bien quelle périlleuse tempête s'est abattue sur vous et sur le troupeau confié à vos soins. Mais Nous connaissons également votre zèle apostolique. Nous avons de même des preuves certaines de votre prudence pastorale et de l'unité solide de vos buts, de vos avis et de vos activités. Et l'expérience a aussi fait connaître votre indomptable fermeté, qui s'appuyant uniquement sur l'aide de Dieu peut tout vaincre, peut tout surmonter.

Unissant donc vos directives et fusionnant vos forces, avancez, Vénérables Frères, armés de cette force qui vient du Ciel et qui s'élève par la grâce divine. Ne vous laissez pas détourner par ces fallacieuses apparences de vérité, par lesquelles au moyen de tromperies et d'appâts on séduit d'ordinaire les esprits.

Vous, ancêtres, qui déjà dans les temps passés ont dû résister à toutes sortes d'erreurs et surmonter les plus durs difficultés, vous enseignez lumineusement que la religion chrétienne peut être calomniée et combattue, mais non pas vaincue. Marchez avec confiance à la suite de leurs exemples. Que toutes les exigences de la doctrine chrétienne dans les domaines de la foi et de l'action soient pour vous un champ fructueux d'apostolat; de cet apostolat qui n'épargne pas

les fatigues et n'est ébranlé ni troublé par aucune crainte.

Vous trouverez un réconfort, tel qu'il n'est pas possible d'en trouver un plus grand, le réconfort de travailler et de combattre pour le règne pacifique et salutaire du Christ, règne qui n'est pas de ce monde, car il a pour tâche de réformer les moeurs des hommes dans la vérité, dans la justice, dans la charité, et de les diriger tous, à travers l'exil de cette terre vers la Patrie céleste et la félicité éternelle.

Nous désirons particulièrement, Vénérables Frères, qu'en faisant monter vos prières, même pour ceux qui vous persécutent, vers le divin Rédempteur et sa très sainte Mère, patronne de la Hongrie, vous imploriez tous ensemble avec instance les lumières célestes pour les esprits enténébrés par l'erreur, la corde et la collaboration pour ceux qui sont séparés par la haine et les rancunes, de manière que se lèvent enfin, avec l'aide de la grâce divine, des temps meilleurs et plus tranquilles pour votre chère patrie.

Que Nos vœux et souhaits reçoivent valeur et réalisation par la Bénédiction apostolique qu'à nos très grande affection Nous accordons à vous, Vénérables Frères, aux troupeaux qui vous sont confiés et tout particulièrement à ceux qui souffrent persécution pour la justice.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 janvier 1949; en la fête du Très Saint Nom de Jésus, du dixième anniversaire de Notre Pontificat.

PIE XII, PAPE

CARTES D'AFFAIRES

IMPRIMEURS-GRAVEURS

Téléphone : *BElair 3361
L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée
EDITRICE DU "DEVOIR"
ROBERT PERREAULT
434 est, Notre-Dame, Montréal

LAITERIE

CH. 6988 — 2599 LIT. ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUE, propriétaire

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Lanc. 2264
Moulures — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

ELECTRICIEN

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
J. K. MALOUF
ENTRETIEN — REPARATIONS
TU. 1637
6420, 25ème avenue, Rosemont

ANNONCES CLASSIFIEES

"LE DEVOIR"

BE. 3361

MENAGERE DEMANDEE

On demande immédiatement une ménagère pour presbytère de Saint-Joseph (près de Saint-Lambert). Cursus, Références requises. Adresse pour application: M. le Curé, 278, rue St-Georges, Saint-Joseph (23), Comté Chamby, Prov. de Qué. 2-3-49

Pour hôtels, restaurants ou communautés

Environ cent caisses de tomates en conserve, excellentes, qualité première choix. A la suite d'un erreur d'emballage ces boîtes pèsent de 27 à 29 onces au lieu de 32, et sont quelque peu tachetées de rouille. On les offre à 25c la boîte, en gros, à l'extérieur mais contenu garanti intact. Echantillon sur demande. S'adresser à: M. Lachance, a/s M. Girard, 3826, rue Addington, N.D.G., Montréal. 2-3-49

Samedi après-midi, le vicomte a fait une visite d'honneur au Centre des journalistes de Montréal, dont il est membre honoraire. Il a conversé pendant quelque temps avec les membres présents.

FLEURISTE

McKenna
FLEURISTE
Fondée 1851
MONTREAL
St-Catherine et Guy PL. 2421
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à écrire, etc. Assommes, duplicateur complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.
Canada Dactylographe Enr.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6963 R. T. Armand

Royal — Remington — Underwood — E. C. Smith, Co. — Silencieux, réguliers et portatifs. Protégez-vous de la concurrence. Vente et service, échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS

1019, RUE BLEUVE
(entre Vitré et Lagacette) BE. 2319

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE
Fabricants des meubles et matelas "BOYEX"
Service de réparations
Estimés sur demande
3886 Henri-Julien — PL. 1112

DIVERS

Etudes le Crédit Social, Lises "Sous le Signe de l'Abondance" par Louis Evry, France, \$2.00. Comptoir Postal Métropole Enrg. Case 33, Station Verdon, Montréal 19. 1-3-49

TARIF

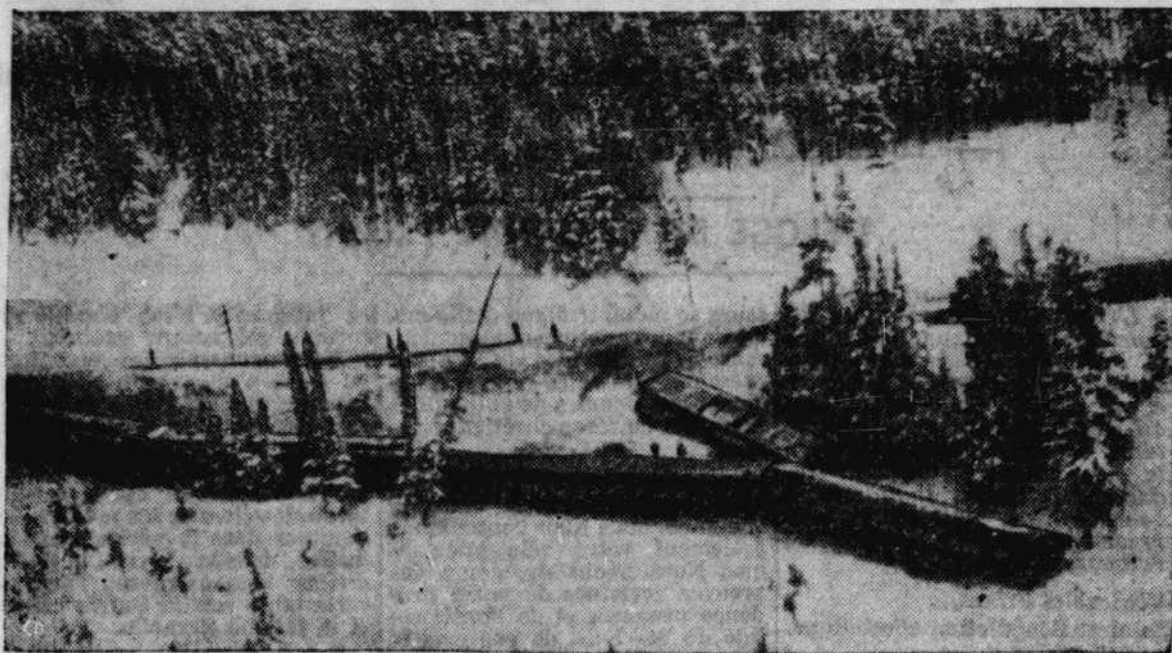
Annonces classifiées
"Le Devoir" — BElair 3361
430-434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent):
1 cent le mot; 25c minimum comptant. Annonces facturées 1/3c le mot, minimum 40c.

Annonces semi-vetustes (caractères de différentes provenances ou inadéquates, etc.). Tarif fourni sur demande. (Variant de 8c à 5c la ligne, mesure usuelle — 14 lignes au pouce sur une col.) selon le nombre d'insertions.

Nalances, services, services annuels, ventes, grand-nouveaux, remplacements pour condoleances, etc., 2 cents le mot, minimum 50 cents. Placardettes, brochures, mariages, 2 cents le mot, minimum \$1.00 l'insertion.

UN DERAILLEMENT EN ALBERTA



Voici l'aspect que présentait la voie du Pacifique Canadien, à 3 milles à l'est de Banff, Alberta, après qu'un rapide y eut déraillé dernièrement, en faisant un blessé grave, après la rupture d'un rail. (Photo C.P.)

Le dimanche chrétien, les danses et les clubs sociaux neutres

Communication de l'archevêque et des évêques de la province ecclésiastique de Rimouski

Archevêché de Rimouski, le 22 février 1949.

Communication de l'archevêque et des évêques de la province ecclésiastique de Rimouski au clergé et à la fédération de la province sur le dimanche chrétien, sur les danses, sur les clubs sociaux neutres. Mise en garde contre les consultations données en matière de consécration par des consultants qui manquent d'autorité et de compétence juridique auprès des fidèles de ladite province.

L'archevêque et les évêques de la province ecclésiastique de Rimouski, réunis à l'archevêché les 13-14 février, jugent nécessaire de rappeler aux fidèles de ladite province confiés à leur autorité pastorale les articles suivants de la Discipline de Québec, édition de 1938, en vigueur dans leurs diocèses:

L'observance du dimanche

No 509. — "Le précepte relatif au dimanche et aux fêtes qui lui sont assimilées, est à la fois positif et négatif. Il est positif en ce qu'il regarde la sanctification de ces jours par l'assistance à la messe, par la pratique d'autres œuvres de religion: communion, présence aux vêpres, pieuses lectures, exercices de la charité, etc. Il est négatif en ce sens qu'il défend, ces mêmes jours, les œuvres serviles, les procès, les actes publics de commerce ou de négoce, les amusements, spectacles ou réunions, assemblées payantes. La loi civile elle-même exige le respect du dimanche et elle fait les mêmes prohibitions."

No 513. — 1° "Les dimanches et fêtes d'obligation, les divers corps ou sociétés catholiques: 1° seront plus stricts dans l'après-midi leurs fêtes et leurs parades; 2° ne demanderont point sans raison urgente des messes particulières; 3° n'attireront pas trop, souvent en dehors de leurs paroisses respectives les membres de l'association."

2° "Les jeux et tournois sportifs sont des délassements qu'on peut tolérer le dimanche, pourvu qu'ils aient lieu hors du temps des offices religieux, qu'ils ne soient pas payants et que tout s'y passe dans l'ordre. Mais les curés s'efforceront de les restreindre aux limites de la paroisse; les réunions interparoissiales nécessitent des déplacements qui ne conviennent pas au saint jour du Seigneur et qui souvent sont l'occasion de désordres."

La danse

No 462. — 1° "Selon les saints Pères et les maîtres de la vie spirituelle, qui n'ont tous qu'une voix sur ce point, la danse et les assemblées de danse, lors même que tout semble s'y passer selon les règles de l'honnêteté et de la bienséance, sont presque tou-

jours dangereuses en raison des circonstances et des passions qui s'y enflamment si rapidement. (1)

2° "Sous peine de péché grave, il est défendu aux fidèles de danser (2) ou de laisser leurs enfants ou leurs serviteurs danser les danses qui sont lascives soit en elles-mêmes, comme le tango, le fox trot, et autres, soit dans la manière de les exécuter, comme il arrive communément aujourd'hui pour la valse, la polka et d'autres danses anciennes. Et comme il s'agit ici de protéger contre un danger général, la loi oblige même dans un cas particulier où le danger n'existe point."

3° "Cette défense positive qui s'ajoute ainsi à celle du droit naturel, ne comporte pas en soi un nouveau péché, vu l'identité du motif formel. Quand telle ou telle danse ne peut être dite lascive ni en elle-même ni par le mode d'exécution, — ce qui arrive plus rarement qu'autrefois, — elle n'est pas censée atteinte par la défense. Mais comme en cette matière les abus naissent très facilement, il sera louable de persuader le peuple chrétien, en sauvegardant la doctrine théologique de s'abstenir de toute sorte de danse."

Les clubs neutres

No 1225. — "D'autres sociétés, non formellement condamnées,

Nouveau conseil des Chevaliers de Colomb

Il a été formé à Iberville

Samedi dernier avait lieu, à l'hôtel Queen's l'assemblée mensuelle de l'Exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, sous la présidence du député d'Etat, M. le juge T.-A. Fontaine.

Parmi ceux qui assistaient à cette réunion, on remarquait: M. J. J. Fauriol, de Québec, ex-député d'Etat; M. Julien Lavallée, de Joliette, secrétaire d'Etat; Me Fabio Monet, C.R., de Westmount, trésorier d'Etat; Me Eugène Marquis, C.R., M.P., de Québec, avocat d'Etat; le Dr Auguste Massicotte, C.D., des Trois-Rivières, trésorier d'Etat, etc. M. Francis Fautoux, C.R., directeur suprême, assistait également à cette importante réunion.

Une résolution exprimant des souhaits et des vœux d'heureux voyage a été adoptée à l'adresse de l'armateur d'Etat, Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, qui doit partir pour Rome le 2 mars pour y accomplir son voyage "ad limina".

Des résolutions de sympathies et de condoléances ont été adoptées en rapport avec le décès de M. le chanoine Feller, chancelier du diocèse des Trois-Rivières et armateur diocésain des Chevaliers de Colomb de ce diocèse. Des résolutions semblables ont été également adoptées à l'occasion du décès survenu récemment de deux anciens officiers supérieurs, à savoir: M. J. D. Fox et le Dr Herman Derry.

M. le juge Fontaine a informé ses collègues de la fondation d'un nouveau conseil de Chevaliers de Colomb dans la ville d'Iberville. Jusqu'à ces derniers temps, il n'y avait qu'un conseil pour les villes voisines de St-Jean et d'Iberville. Comme, malgré leur voisinage, ces deux villes appartiennent à des diocèses différents, et vu un nombre considérable de membres de l'Ordre résidant dans la ville d'Iberville, des procédures et formalités nécessaires ont été prises conjointement par les députés des districts No 5 et No 9, MM. J.-H. Lefebvre et Roland Sabourin, pour organiser l'ouverture d'un nouveau conseil distinct pour la ville et la région d'Iberville.

L'Exécutif d'Etat a décidé de convoquer à une prochaine réunion, les représentants du conseil de Joliette, en vue de la préparation et de l'organisation du congrès provincial annuel de l'Ordre qui aura lieu en la ville de Joliette le 29 mai prochain.

sont néanmoins suspectes et dangereuses, soit à cause de l'indifférence qu'elles professent, soit en raison d'une promiscuité funeste pour l'église de leurs chefs ou patrons. Les catholiques doivent fuir ces sociétés qui, bien que n'ayant pas été ouvertement réprouvées par le jugement officiel de l'Eglise, sont signalées comme suspectes et dangereuses par l'opinion des hommes sages, principalement la Young Men's Christian Association (3) et la Young Women's Christian Association, les Elks, les Lions, les clubs Rotary et Kiwanis, la Fédération Américaine du Travail."

No 1226. — 1° "Les pasteurs mettront leurs ouailles en garde contre les associations dont il est question au No 1225, qu'elles soient mutuelles ou professionnelles ou simplement sociales. Ils s'efforceront, par un travail de persuasion individuel et bienveillant, d'en faire sortir ceux qui s'y seraient déjà enroulés, n'usant de la sanction qu'est le refus de l'absolution que dans le cas d'obstination avec évident danger de perversion."

2° "Au lieu de fréquenter les clubs, sociaux, athlétiques ou sportifs, acatholiques ou neutres, les catholiques devraient former, pour eux exclusivement, des associations similaires. Si théoriquement parlant on a entendu dire bien des choses sur la bonté, l'indifférence des actions et des personnes, si théoriquement on peut parler d'action neutre, d'activité neutre, dans la pratique il est presque impossible de garder une vraie neutralité, parce que, consciemment ou inconsciemment, on travaille pour le bien ou pour le mal."

Nous ajouterons peu de mots à ces textes disciplinaires en vigueur dans nos diocèses. Personne d'autorisé n'en a dispensé nos fidèles. Nous leur disons donc ensemble: Nous avons confiance que vous vous conformerez à ces règles si précises avec la bonne volonté que Nous vous recommandons. Si toutefois vous en désiriez une interprétation authentique, c'est à vous curés et confesseurs qu'il vous faudrait la demander et non à des consultants d'occasion qui n'ont aucune juridiction sur vous. Les pasteurs qui ont charge de veiller au salut de vos âmes et qui connaissent vos dangers, doivent devant Dieu et devant l'Eglise, vous donner des directives efficaces. Les catholiques doivent se garder, en matière morale, d'user d'une sorte de libre examen pratique, aussi funeste que l'hérésie formelle et l'impie.

Sera le présent document lu et publié au prône de toutes les églises paroissiales le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous, le quatorzième jour de février de l'an mil neuf cent quarante-neuf.

† GEORGES, archev. de Rimouski.
† NAPOLEON-ALEXANDRE, C.J.M., év. du Golfe St-Laurent.
† ALBANI, év. de Gaspé.
† LIONEL, O.M.I., év. tit. d'Isba, vic. apost. du Labrador.
† CHARLES-EUGENE, év. tit. de Diana, aux. de Rimouski.

(1) Parce qu'elles sont l'occasion d'âmes venues sans surveillance, de rencontres nocturnes, d'abus de boissons alcooliques, etc.

(2) Dans les maisons privées et à plus forte raison, dans les salles publiques.

(3) L'ère du cardinal Merry del Val, 5 nov. 1900, signalait la vigilance des Ordinaires certains nouvelles manœuvres dirigées contre la foi par des associations non-catholiques: "Parmi ces sociétés, il suffit de mentionner celle qui, ayant donné naissance à beaucoup d'autres, est la plus répandue (en raison surtout des services importants qu'elle a rendus à l'humanité) et qui dispose des ressources les plus considérables: nous voulons parler de la société dite Young Men's Christian Association (Association chrétienne des jeunes gens), par abréviation Y.M.C.A.; des personnes non catholiques de bonne foi lui donnent incontestablement leur appui. La considération comme une organisation profitable à tous ou, tout au moins, inoffensive pour qui que ce soit, et les soutiens par certains catholiques trop confiants qui ignorent ce qu'elle est en réalité."

Cette société, en effet, professe un amour sincère des jeunes gens, comme si rien ne lui était plus cher que de promouvoir leurs intérêts corporels et spirituels; mais en même temps elle ébranle leur foi, puisque, de son propre aveu, elle se propose de la "purifier" et de répandre une connaissance plus parfaite de la vie véritable en se plaçant "au-dessus de toute Église et en dehors de toute confession religieuse."

L'union franco-italienne sera aussi une alliance monétaire

Priorité aux ouvriers italiens sur les autres étrangers en France

La troisième et dernière session de la Commission mixte franco-italienne pour l'union douanière, qui siège à Paris depuis le 5 janvier dernier, a terminé ses travaux.

Dans ses conclusions, le rapport final reconnaît que les ouvriers italiens travaillant en France doivent avoir le droit de priorité sur les ouvriers étrangers, exception faite pour les contrats individuels.

Il met l'accent sur la nécessité d'une politique commune en matière de salaires, de législation sociale et fiscale, de politique financière et budgétaire, et surtout sur la nécessité d'une politique de calcul applicable à la stabilité budgétaire en France et en Italie, qui doit aboutir à une union monétaire entre les deux pays.

La commission considère que, si l'union tarifaire est réalisable dans le délai d'un an, l'union économique ne sera vraiment complète que dans un délai qui est estimé à six années. Un comité mixte sera chargé pendant cette période de l'application pratique de l'Union douanière. — (S.I.F.)

A L'O.A.C.I.

Etude des performances types et des normes de calcul

La division des certificats de navigabilité de l'Organisation de l'Aviation civile internationale, prochainement en session à Montréal, va élaborer des performances types et des normes de calcul applicables à quatre catégories distinctes d'avions de transport.

Les experts techniques estiment qu'il est possible dans certains cas de modifier les normes très sévères actuellement recommandées pour les avions de transport sans réduire en aucune façon la sécurité de vol ou le rendement.

Par exemple, un avion construit en vue d'une utilisation sur une courte distance n'a pas besoin de pouvoir conserver sa hauteur avec un moteur hors de fonctionnement dans la même mesure qu'un avion effectuant de longs vols internationaux au-delà des mers ou au-dessus des montagnes, parce que l'avion conçu pour les courtes distances est toujours à proximité relative d'un terrain d'atterrissage.

Une réduction du niveau réglementaire et de certaines autres dispositions des règlements de navigabilité actuels permettrait de diminuer les frais de construction et d'exploitation des

avions de ligne utilisés sur de courtes distances.

Les quatre catégories d'aéronefs de transport comprendront trois catégories de transport de passagers et une catégorie d'avions cargo. La longueur des lignes aériennes, les terrains d'atterrissage jalonnant les routes et les poids d'aéronefs joueront un rôle important dans la détermination des nouveaux règlements.

Les problèmes soulevés par les différences de température de l'air dans les différentes parties du monde seront également étudiés par la division des certificats de navigabilité, conjointement cette fois avec la division de l'exploitation de l'O.A.C.I. qui est également en session à Montréal.

Quand la température augmente, la densité de l'air décroît; cette diminution de densité a une influence sérieuse sur les performances ascensionnelles d'un avion, sur la charge qu'il est capable de transporter et sur la longueur de piste qui lui est nécessaire pour décoller. Il importe donc, dans l'élaboration de normes de navigabilité et d'exploitation, d'étudier l'influence de cette "variable température".

MM. Saint-Laurent et Towers à la Journée d'étude du Jeune Commerce

Dimanche prochain, en l'Université de Montréal — C'est la première fois que la Fédération provinciale reçoit officiellement le premier ministre

Le premier ministre du Canada, M. Louis Saint-Laurent, sera présent à l'ouverture de la journée d'étude des Chambres de commerce de jeunes du Québec, dimanche 6 mars prochain, en l'Université de Montréal.

M. Saint-Laurent assistera d'abord à la messe spéciale des députés, célébrée en la chapelle de l'Université, à 8 hrs 30. Puis il se rendra dans la grande bibliothèque, où auront lieu les séances d'étude.

La Fédération provinciale du Jeune Commerce aura l'honneur de recevoir un autre invité de marque, à cette journée d'étude. Il s'agit de M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada. Il remplacera M. Léopold Saint-Amour, assistant-gouverneur adjoint. Comme confère au dîner-causette du soir, il traitera le sujet suivant: "Le tourisme et le change étranger".

Au cours de ce banquet, on rendra hommage aux membres du

conseil honoraire et du Sénat de la Chambre provinciale.

Ce sera la première fois que la Fédération provinciale recevra le premier ministre du Canada. Cette journée d'étude est une initiative nouvelle du Jeune Commerce; elle réunira 250 dignitaires et représentants des quelque 90 Chambres des Jeunes du Québec qui font partie de la Fédération provinciale.

La journée sera sous la présidence d'honneur de M. Alfred H. Paradis, président honoraire de la Fédération et président du Sénat des Chambres cadettes de la province. Les présidents conjoints seront MM. André Gagnon, président actuel de la Fédération, Maurice Trudeau et Fridolin Simard tous deux ex-présidents.

La réunion sera consacrée à une sorte d'examen de conscience collectif, à un examen des structures du Jeune Commerce et de l'esprit qui doit les animer.

Deux autres terrains de golf

Le service municipal des travaux publics recommande l'aménagement de deux autres terrains de golf par la ville de Montréal dans un avenir rapproché.

L'un de ces nouveaux terrains serait situé dans le parc Angrignon, quartier Saint-Paul, le long du boulevard de l'Aqueduc, tandis que l'autre serait installé sur un emplacement comprenant la partie du parc Marcellin-Wilson, à l'ouest du boulevard Persillier, ainsi que deux autres terrains à l'ouest de l'emplacement précité.

En outre, le golf municipal de la rue Sherbrooke sera pourvu, dès ce printemps, de neuf trous additionnels. Les deux autres terrains projetés disposeraient de dix-huit trous.

La France consomme moins de pain

(S.F.I.) — A la suite de la décision prise par le conseil de cabinet de supprimer les cartes de pain à partir du 1er février, on fait remarquer à la Confédération nationale de la boulangerie française que cette mesure n'est que la consécration d'un état de fait, les coupons étant déjà pratiquement supprimés par les professionnels.

La consommation de pain a très sensiblement diminué depuis quelques mois. C'est ainsi que sur une prévision de consommation de blé d'environ 3,500,000 quintaux par mois, basée sur une ration de 350 grammes par jour, la consommation s'est élevée en novembre à moins de 2,250,000 quintaux.

Les départements où la baisse de consommation s'est montrée la plus sensible sont la Seine, le Nord et le Pas de Calais.

lunettes

examen de la vue

Bureaux chez Dupuis Frères

verres optiques

Albany PHILIE o.p. assisté d'optométristes et opticiens diplômés

PLATEAU 5151 LOCAL 338

LE FAIT SYNDICAL

Crise sans précédent du travail organisé — Pourquoi tant d'attaques? — Il faut de la fermeté, du sang-froid, mais pas de la résignation — Le rôle du syndicalisme, — surtout du syndicalisme catholique

Par ANDRE ROY

L'Action Catholique a publié vendredi (25 février) un bel article de M. André Roy, l'un de ses principaux rédacteurs.

En voici le texte complet:

Depuis quelque temps, on sent une réaction très violente contre les salariés en général. Toutes les catégories y passent: travailleurs intellectuels autant que manuels, ouvriers, hommes de métier, journaliers.

Le travail organisé traverse dans notre province une crise sans précédent. La chose s'explique. A l'avant-garde des revendications ouvrières, il se trouve placé pour recevoir les coups les plus durs de la part de l'Occasion se présenterait de faire obstacle à ces progrès des dernières années.

Les chefs ouvriers, instruits d'expérience, avaient prévu les événements actuels. Ils savaient que le jour allait venir où les puissances financières chercheraient à entraver la promotion de la classe ouvrière.

Il ne faudrait certainement pas oublier que les conditions de travail sont appelées à évoluer coûte que coûte. L'intégration de la doctrine de l'Eglise dans la vie sociale n'est pas aussi avancée qu'on le croit. Il reste encore beaucoup à faire. A ce sujet, il convient de reproduire ici quelques paragraphes tirés du bel ouvrage du Père Ruten, dominicain belge, "Manuel d'étude et d'action sociales", qui feront réfléchir même les plus ardents à dénoncer les exagérations des chefs et des organisateurs syndicaux:

"Les ouvriers croyants, écrit-il, comprennent mieux que la soumission à la loi providentielle du travail n'exige pas la résignation à toutes les conditions de travail qui leur sont imposées et que, dès lors, ils ont le droit et le devoir de les modifier dans la mesure que leur dicte la justice et le souci de leurs intérêts légitimes... L'ouvrier prend conscience de la valeur économique et sociale de sa collaboration à l'œuvre de production, il entend

avoir quelque chose à dire dans la fixation des conditions ou s'effectue son travail. Il rêve aussi une participation à la gestion des entreprises, participation que, dans les conjonctures actuelles, il est malaisé de déterminer déjà exactement. Il a constaté que le capitalisme moderne s'est avéré incapable d'assurer entre les pays une répartition équitable et suffisante des richesses qu'il produit."

Ce sont là des faits dont il faut tenir compte. Ce n'est pas en s'attaquant comme on le fait présentement au Travail organisé dans la province qu'on parviendra à briser les aspirations foncières des salariés et à raffermir les positions d'un capitalisme abusif.

Les chefs des organisations syndicales eux-mêmes, devant tant d'attaques, peuvent être portés à se décourager et à renoncer à leur action positive et intelligente. Ils n'ont pas le droit de prendre cette position passive. S'ils se sont donné pour tâche et pour idéal de faire pénétrer dans la société moderne les principes de la doctrine sociale de l'Eglise, moins qu'en aucun autre temps ils ne peuvent renoncer à ce devoir primordial de leur état, quoiqu'il leur en coûte. Il leur faut adopter une attitude de fermeté et non de résignation, tout en s'efforçant, aux heures particulièrement difficiles, d'agir avec une extrême prudence.

Quelqu'un écrivait un jour, traçant ce qu'il croyait être les vraies obligations du personnel d'une organisation syndicale: "Ce sont quelques phrases que nous avons réussi à retrouver: 'Les qualités les plus importantes des chefs ouvriers, conseillers techniques, agents d'affaires, organisateurs, sont sans contredit un maître jugement à l'abri de toutes les erreurs et de tous les embarras, l'esprit de prévoyance, un très grand froid et calculateur, l'art de présenter ses arguments avec clarté et sérénité, un dévouement inlassable, l'apti-

de à dénouer des situations compliquées, une droiture de pensée et de sentiment à toute épreuve."

Fortis de ces qualités qui ne peuvent qu'inspirer confiance au public, les chefs ouvriers pourront conduire leurs organisations respectives à bon port à travers les obstacles actuels.

Car, le syndicalisme est nécessaire. Il est devenu une entreprise sérieuse et stable qui vise à l'émancipation complète des salariés. Il a trop rendu de services pour que les salariés y renoncent. Il est donc important que les gouvernants en tiennent compte et lui donnent un absolu *fair-play*. Et s'il doit encore lutter pour s'implanter dans la société et se faire reconnaître comme un organisme nécessaire de la vie collective, c'est que les vieux dogmes du libéralisme économique et de l'individualisme gardent encore un prestige dont il faut débarrasser au plus tôt.

Ces paroles d'un autre dominicain belge, le Père Bouche, qui concluent cet article, guideront ceux qui aujourd'hui sont en butte à de graves difficultés pour la cause du syndicalisme, et particulièrement du syndicalisme catholique, dans la réalisation de leur mission: "On ne dira jamais assez ce que l'ensemble des travailleurs doit au syndicalisme, malgré de graves erreurs inévitables dans une telle lutte, tant au point de vue de l'intensification de la solidarité ouvrière qu'au point de vue d'ascension sociale. Le syndicalisme a organisé les forces ouvrières. Il les a conduites avec des chefs rétribués sur les salaires de leurs camarades et mandataires par eux. Le syndicalisme a arraché la classe ouvrière à l'effroyable déchéance de ses origines et l'a orientée vers son destin social."

Ce résultat, si incomplet et si imprécis soit-il, on aurait pu le faire sans le syndicalisme. Ce résultat, si incomplet et si imprécis soit-il, on aurait pu le faire sans le syndicalisme.

André ROY

L'entendre - c'est l'aimer!

Buddies

Moirs

Sans contredire le Meilleur

"Buddies" — deux délicieuses tablettes dans une seule enveloppe. Pleines à craquer de croustillantes arachides enrobées de succulent chocolat Moirs XXX. Demandez "Buddies".

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30 Samedi compris

DUPUIS

Radio-phonographe automatique "ROGERS MAJESTIC"

Nouveau bas prix

159.95

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale.

La belle valeur de ce radio-phonographe automatique ROGERS MAJESTIC vient de ces qualités:

- superbe meuble en noyer
- grande disquette au bas du meuble
- tonalité parfaite soit à la radio ou sur disques.

ALLOCATION RAISONNABLE EN ECHANGE DE VOTRE RADIO ACTUEL POUR CE SUPERBE RADIO-PHONOGRAPHE ROGERS MAJESTIC.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, Président AU DUGAL, 1000, 1000

DUPUIS — messieurs (De Montigny)

EXPORT

LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA